

Point **COMM UNE!**



Point DOSSIER PATRIMOINE!

**L'art de concilier
patrimoine bâti
et projets de
construction**

pp. 19-27



Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous : 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par  Retraites
Populaires

cip caisse
intercommunale
de pensions

SOMMAIRE!

Point UCV!

L'essentiel _____ p. 2

Quatre années à la
communication de l'UCV _____ p. 4

Etat des lieux des politiques
communales en matière d'énergie,
de climat et de durabilité _____ p. 8

UCV: un Secrétariat dédié
à 100% aux communes _____ p. 12

Plus de 100 ans d'histoire
de l'UCV _____ p. 15

Point DOSSIER PATRIMOINE!

Patrimoine suisse _____ p. 20

Arrêt sur invité: Maurice Lovisa,
Conservateur cantonal
des monuments et sites _____ p. 24

La difficulté d'allier architecture
et patrimoine _____ p. 26

Point COMMUNE!

Geocity: un guichet virtuel pour
les administrations publiques _____ p. 29

Un coup de pouce pour innover
dans le secteur public _____ p. 32

Vaud du ciel: l'évolution du
territoire vaudois en photos _____ p. 34

Point RECETTE! _____ p. 37

Point ASSOCIATIONS!

AVDCH! Une profession en pleine
et constante évolution _____ p. 39

AVSM! Elections communales:
le secrétaire municipal
face au changement _____ p. 40

PolCom! Les associations
de polices communales à l'aube
de la législature 2021-2026 _____ p. 42

Point VAUD DU CIEL! _____ p. 43

Point AGENDA! _____ p. 44

ÉDITO! Les communes vaudoises au tournant des législatures



Claudine Wyssa
Présidente de l'Union
des Communes Vaudoises
Syndique de Bussigny

Votre comité et le Conseil des 50 ont fait ce printemps le bilan du programme de législature 2016-2021. Celui-ci prévoyait entre autres de prioriser l'autonomie communale, d'offrir des prestations de qualité à nos membres et de dynamiser son fonctionnement. Sur ces points nous avons atteint nos objectifs, tout particulièrement en ce qui concerne l'impressionnante évolution de notre centre de formation ainsi que des prestations de conseil fournies à nos membres dans les domaines juridiques, financiers et d'aménagement du territoire. Ces succès sont essentiellement le fait de notre Directeur et de notre Secrétariat et de l'engagement sans faille de tous nos collaborateurs et de toutes nos collaboratrices, particulièrement en devenant des formateurs et formatrices de qualité au service de nos membres. Merci à eux et merci à elles!

D'autres objectifs nous ont donné plus de fil à retordre, tout particulièrement celui de la participation à la cohésion sociale et la péréquation intercommunale. Nous sommes arrêtés au milieu du gué. L'accord passé avec le Canton à l'été 2020 a permis de détendre un peu la problématique du financement de la facture. Toutefois, ce rééquilibrage n'arrivant qu'en 2028, la nouvelle péréquation manque d'espace pour profiter véritablement à toutes les

communes ces prochaines années. Nous avons en face de nous un Canton dont les résultats financiers sont toujours largement bénéficiaires mais qui refuse d'entrer en matière sur toute forme de participation qui permettrait d'apporter une certaine souplesse et durabilité à une nouvelle péréquation. Une participation pour la charge particulière des villes-centres, qui bénéficient à toute la population vaudoise, serait par exemple un chemin qui permettrait de sortir de l'impasse. Sur ce point, notre objectif n'est pas atteint. Lors de la prochaine législature, l'UCV mettra assurément tout en œuvre pour l'atteindre.

Lors des élections communales de mars 2021, la population a largement choisi le changement. Dans de nombreuses communes, notamment les plus grandes, des anciens ont cédé leur place à des nouveaux, volontairement ou non. Cela signifie que le comité de l'UCV sera composé de nouveaux membres. Les élections internes de cet automne auront donc toute leur importance pour constituer l'équipe qui se battra pour les communes pendant la législature 2021-2026.

A l'heure où nous mettons sous presse ce *Point CommUNE!*, la décision de reporter l'assemblée générale vient de tomber. Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir vous rencontrer en juin mais vous donne rendez-vous le 3 novembre 2021, en présentiel, afin de faire ensemble le point statutaire sur l'année passée et jeter les bases de la prochaine législature. ■

IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via pc@ucv.ch. Contenus disponibles en ligne sur ucv.ch et sur l'application mobile UCV App.

Comité de rédaction

Patricia Audétat (AVSM) ■ Laurent Lanz (aVDaas) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC) ■ Florence Nedrotti (AVDCH) ■ Pascal Petter (SOPV) ■ Gianni Saitta (UCV) ■ Charles Wernuss (AVIATCO) ■ Stéphanie Andrzejczak (UCV)

Contacteur la rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) - Chargée de communication et du *Point CommUNE!* ■ Av. de Lavaux 35 ■ case postale ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35 ■ stephanie.andrzejczak@ucv.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Av. de Longemalle 9 ■ 1020 Renens 1 ■ Tél. 021 317 51 51

Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Av. Edouard-Dapples 54 ■ 1006 Lausanne ■ Tél. 079 278 05 94 ■ info@urbanic.ch

Conception graphique et mise en page

idée, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■ Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch

L'essentiel

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, l'UCV maintient son offre de formations. Quelques formations s'adressent particulièrement aux nouveaux-elles élu-es:

- Les bases du pilotage communal – 3 et 10 septembre 2021 à Jongny
- Rôles et responsabilités dans les communes – 7 octobre et 4 novembre 2021 à Jongny
- Stratégie et pilotage de l'action communale – 18 novembre 2021 à Jongny

Plus d'infos et inscriptions sur ucv.ch/formations

LES FORMATIONS DE L'UCV SE POURSUIVENT!



ÉTUDE SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DANS LA RÉVISION DES PLANIFICATIONS COMMUNALES

En avril, l'UCV a réalisé un **sondage** auprès du personnel des services techniques des communes et des membres des Municipalités en charge de l'aménagement du territoire. Plus d'une **cinquantaine de réponses** ont été obtenues, un grand merci pour votre participation! L'objectif de M. Robin Hottelier, Conseiller en aménagement du territoire à l'UCV, est de faire le point sur l'état d'avancement de la révision des planifications communales.



Les travaux du groupe de travail MCH2 (modèle comptable harmonisé 2) piloté par l'UCV se poursuivent. M. **Alexandre Le Bloc'h** remplace Mme Manon Luisier depuis le 1^{er} avril 2021 au poste de stagiaire en finance et comptabilité publiques.

Plus d'infos sur ucv.ch/mch2

MCH2



2000 C'est le nombre d'exemplaires du manuel d'introduction à la gestion financière communale distribué dans les communes vaudoises et aux personnes intéressées par cette thématique. Un ouvrage qui fait désormais référence dans le domaine et que l'UCV propose en commande sur son site internet.



PARTENARIATS : RABAIS POUR LES COMMUNES MEMBRES

Au fil des années, l'UCV a tissé des liens avec de nombreuses organisations partageant la volonté de contribuer au bon fonctionnement des communes. Des **rabais** sont accordés par nos partenaires aux communes membres de l'UCV : label de cybersécurité (20% accordé jusqu'au 31 décembre 2021), certification des compétences de conduite des membres d'exécutifs communaux (jusqu'au 30 juin 2021), formations du CEP, etc.

Plus d'infos sur ucv.ch/ucv/association/partenariats



UNE DATE

La législature 2021-2026 débute le **1^{er} juillet 2021** au sein des communes vaudoises. L'UCV remercie toutes les personnes qui ont contribué à la législature passée au sein d'une Municipalité ou d'un Conseil et félicite les nouveaux-elles élu-es! Cette nouvelle législature est l'occasion pour l'UCV de renouveler ses organes: Comité exécutif, Groupe des Villes, Groupe des Bourgs et Villages ainsi que Conseil.



Le rapport annuel 2020 de l'UCV est disponible. Les **activités**, les **comptes** et le **budget** de l'association y sont présentés. C'est l'occasion de faire le point sur l'année particulière qui s'est écoulée et de rappeler les temps forts de l'UCV: assemblée générale extraordinaire et développement de nouvelles prestations.

A consulter sur ucv.ch/ucv/association/presentation

RAPPORT ANNUEL DE L'UCV



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UCV LE 3 NOVEMBRE 2021

La Journée des communes vaudoises du 12 juin 2021 à Payerne a malheureusement dû être annulée en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19. Nous remercions encore

Payerne pour tout le travail de préparation effectué depuis tant de mois. Une assemblée générale est prévue le 3 novembre 2021.



Quatre années à la communication de l'UCV résumées en quatre souvenirs

Chargée de communication et du magazine *Point CommUNE!* à l'UCV depuis 2017, j'ai choisi de m'orienter vers un nouvel horizon professionnel. C'est l'occasion de faire le «bilan» de ces quatre années passées à l'UCV et de souhaiter la bienvenue à ma remplaçante, Mme Stéphanie Andrzejczak, en fonction depuis le 1^{er} mai 2021.



Chloé Wiss

Chargée de communication et du magazine *Point CommUNE!* jusque fin avril 2021

Mon expérience à l'UCV aura été enrichissante tant du point de vue professionnel que sur le plan personnel. Je suis fière d'avoir coordonné la publication de 18 numéros du magazine *Point CommUNE!* et d'avoir développé la stratégie de communication de l'UCV au profit des communes vaudoises. Je remercie ici le comité exécutif et le Secrétariat de l'UCV, ainsi que le comité de rédaction du magazine pour leur confiance, c'était un plaisir de collaborer avec vous.

L'évolution du magazine

Les lecteurs assidus du *Point CommUNE!* auront peut-être remarqué les modifications apportées depuis 2017?

Le magazine de l'UCV existe depuis décembre 1969 sous l'appellation *Trait d'Union*. Il a été créé sous l'impulsion du Président de l'UCV d'alors, M. Martin, avec l'objectif de créer un lien avec les communes, de parler des problèmes communaux et d'être le porte-parole des Municipalités. En 2002, le magazine change de nom pour devenir *Point Commun(e)*. L'idée est de moderniser la charte graphique du magazine, de collaborer avec des associations d'employés communaux. C'est ainsi que le comité de rédaction du magazine s'est formé avec l'AVSM (secrétaires municipaux), l'ACVBC (les boursiers), l'AVDCH (les contrôles d'habitants), l'aVDaas (les agences sociales), l'AVIATCO (les architectes,



Visite du comité de rédaction de l'imprimerie du magazine en décembre 2019. L'imprimerie des Presses Centrales (PCL) à Renens imprime le magazine depuis 2010. © Steve Guenat / UCV

ingénieurs et techniciens communaux) et la CDPV et la SOPV (les polices communales). Depuis 2015, la publication se nomme *Point CommUNE!*, elle est distribuée en 2500 exemplaires à environ 800 destinataires, dont les 281 communes membres de l'UCV. Le magazine de l'UCV fait partie de l'histoire de l'association et en avoir la responsabilité représente un joli défi.

De nombreuses rubriques ont vu le jour depuis 2017. Ainsi, un dossier portant sur un thème défini en séance de rédaction articule désormais le contenu de chaque numéro et une rubrique consacrée aux activités de l'UCV est publiée dans chaque édition, à travers des brèves ou des articles de fond rédigés par les collaborateurs-trices du Secrétariat de l'UCV. Trois rubriques plus récréatives ont été ajoutées: une sur l'héraldique publiée

entre 2018 et 2020 en collaboration avec les Archives cantonales vaudoises, une page consacrée à des recettes proposées par les Paysannes vaudoises (merci à la commission culinaire!) et, depuis cette année, une rubrique sur le projet Vaud du ciel de M. Zellweger (précisions dans les pages suivantes). Le papier brillant (couché) a été remplacé par du mat (offset) depuis 2020 pour une lecture au toucher plus doux et un papier plus respectueux de l'environnement. Enfin, le graphiste Steve Guenat met en page le magazine depuis 2015 avec professionnalisme, un grand merci pour l'agréable collaboration.

J'espère, chères lectrices et chers lecteurs, que ces propositions vous auront plu et que vous avez eu autant de plaisir à lire le magazine de l'UCV que j'en ai eu à le concevoir! >>>

Nous sommes toujours à vos côtés

- ✓ au téléphone
- ✓ en ligne
- ✓ en agence



www.bcv.ch



Ça crée des liens



Gianni Saitta, Directeur de l'UCV, et Chloé Wiss, Chargée de communication et du magazine *Point CommUNE!*, durant une formation organisée par l'UCV. Le Centre de formation de l'UCV propose de nombreux cours destinés aux élu-es et employé-es des communes.

© Sarah Vez

bases du pilotage communal, les formations sur la communication dans les communes, ainsi que quelques formations en finance dont celle sur la péréquation. C'était une chance de pouvoir échanger durant ces journées avec les participant-es qui ont beaucoup à apporter! Cela m'a aidée dans mon métier de communicante au sein de l'UCV pour saisir les enjeux et les sensibilités des communes vaudoises.

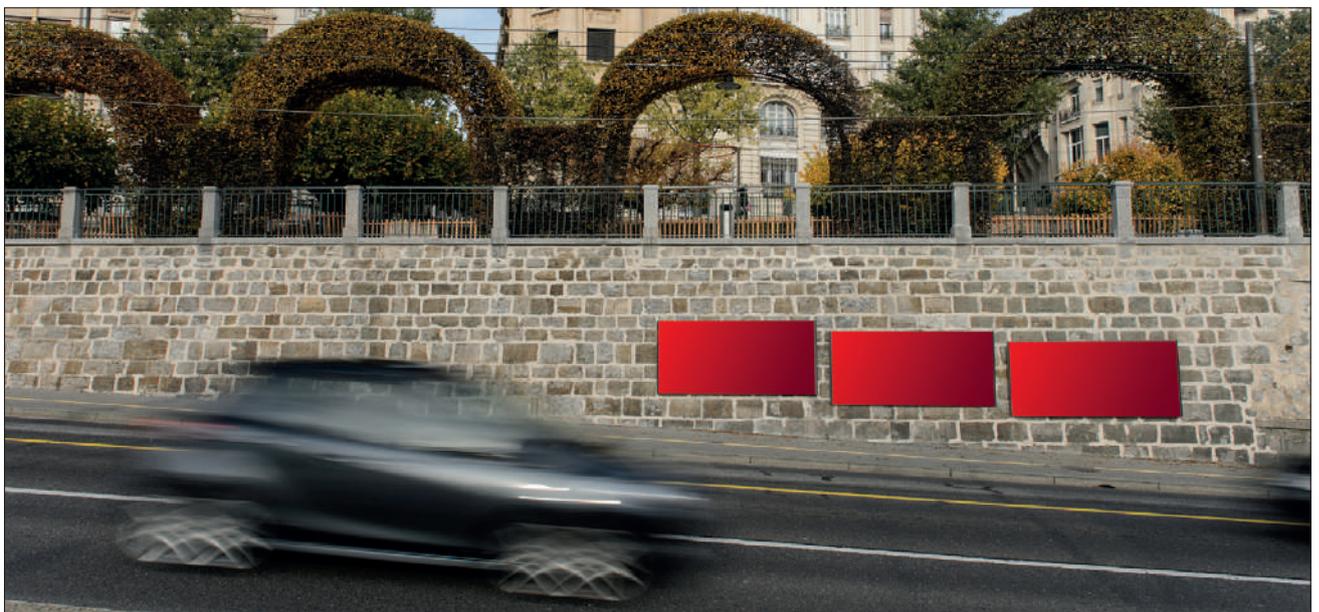
L'autre bon souvenir que je garde de ces formations c'est le charisme et le talent de Gianni Saitta pour aborder le sujet des finances communales. Merci Gianni, c'était un plaisir de t'avoir comme collègue puis directeur ces quatre dernières années.

Participer aux formations de l'UCV : une opportunité intéressante

J'ai eu la chance de pouvoir me former en suivant de nombreux cours du Centre de formation de l'UCV. Je ne peux que conseiller ces formations aux élu-es et employé-es de communes, que ce soit

pour se perfectionner, élargir son réseau ou pour satisfaire sa curiosité. En plus, elles sont données dans le splendide cadre de l'Hôtel du Léman à Jongny.

J'ai notamment suivi les cours sur l'aménagement du territoire, les rôles et responsabilités dans les communes, les



Présence publicitaire marquante dans le canton de Vaud grâce à l'offre publicitaire très complète d'APG|SGA.

Mobilité en hausse, croissance démographique, acceptation élevée et opportunités publicitaires innovantes. Avec la publicité extérieure, vous obtenez une visibilité inégalée.

Pour en savoir plus sur l'offre : www.apgsga.ch

APG|SGA
Out of Home Media

L'incontournable Journée des communes vaudoises

Il s'agit d'un événement à vivre au moins une fois! Lors de mes premiers mois à l'UCV, je me souviens que mes collègues me répétaient souvent «Tu verras lors de la Journée des communes vaudoises» comme si tout se passait à ce moment-là. J'en attendais donc beaucoup et je n'ai pas été déçue. J'ai vécu trois Journées des communes vaudoises, toutes mémorables: celle organisée par Chamblon et Treycovagnes, à Bavois et à Cossonay. A chaque fois le comité d'organisation était motivé, joyeux et efficace. A chaque fois l'ambiance festive était au rendez-vous malgré les températures caniculaires ou les orages d'été particulièrement puissants. Et, à chaque fois, j'ai eu le sentiment que toutes les communes vibraient à l'unisson lors de cette journée.

Cette fête demande énormément de travail, durant plusieurs mois voire années, de la part des communes organisatrices. En effet, prévoir un programme d'activités titanesque pour recevoir 1700 convives est un sacré défi! En plus du repas, des infrastructures, des visites touristiques, du programme festif, il faut aussi penser à la sécurité, à la mobilité, aux déchets, etc. Un grand bravo à ces communes et à leurs bénévoles et merci pour la collaboration avec l'UCV qui, de son côté, organise l'assemblée générale (AG) de l'UCV qui se tient le même jour. Comme employée du Secrétariat de l'UCV, c'est impressionnant de voir réunies près de 500 déléguées et invitées à l'AG. C'est durant ma première Journée des communes vaudoises que j'ai mesuré l'ampleur du travail qui m'attendait pour être à la hauteur des attentes des communes vaudoises.

Les impacts du Covid-19 sur les activités de l'UCV

La pandémie du coronavirus n'a pas épargné l'organisation de l'UCV. Ainsi, les formations ont été reportées, les rassemblements et rencontres annulés, le télétravail imposé de nombreux mois, etc. Toutefois, cela n'a pas empêché l'UCV de tourner, comme le résume notre Rapport annuel 2020 disponible sur ucv.ch. Je garderai comme souvenir de cette année



2020 la volonté et la détermination des communes vaudoises à contribuer à l'effort collectif pour contrer la pandémie. La solidarité qui s'est mise en place grâce aux communes est remarquable et fait d'ailleurs l'objet du dossier du numéro 73 de *Point CommUNE!* (juin 2020).

Je termine donc cette belle aventure et laisse la place à Mme Stéphanie Andrzejczak. Au bénéfice d'une expérience de plusieurs années au sein de différentes organisations, en particulier au sein de Romande Energie, elle a déjà géré de nombreuses publications et se réjouit d'assumer la responsabilité de *Point CommUNE!*. Je lui souhaite plein de réussite dans cette nouvelle fonction aux multiples facettes. ■

La Journée des communes vaudoises à Cossonay en juin 2019. Vivre trois événements de cette ampleur aura été une sacrée expérience. L'ambiance chaleureuse et le brouhaha sous la tente sont inimitables!

© Sarah Vez

Les activités de l'UCV en 2020 ont été marquées, comme pour tout le monde, par la pandémie du Covid-19. Malgré tout, une assemblée générale extraordinaire a pu avoir lieu en septembre à Savigny avec un public masqué.

© Sarah Carp



Etat des lieux des politiques communales en matière d'énergie, de climat et de durabilité

L'Union des Communes Vaudoises (UCV) a mené un sondage auprès des communes afin de réaliser un état des lieux des pratiques communales dans les domaines de l'énergie, du climat et de la durabilité. Cet article présente les premières interprétations de cette étude.



Alexane Dubois
Stagiaire en politiques énergétiques et climatiques à l'UCV

Les enjeux énergétiques, climatiques et de durabilité s'imposent de plus en plus comme des préoccupations centrales à tous les échelons de la politique suisse. Dans ce contexte, de nombreuses communes ont d'ores et déjà entrepris des actions afin de participer aux efforts globaux de lutte contre le changement climatique et ses effets. Afin de faire le point, l'UCV a mené un sondage, avec l'aide de la BCV¹, poursuivant le double objectif de valoriser le travail déjà réalisé dans ces domaines et d'engager une réflexion sur la meilleure manière d'accompagner et de soutenir les communes dans leurs démarches. Afin d'assurer la meilleure cohérence possible avec les politiques cantonales en la matière, ce sondage a fait l'objet d'une collaboration avec le Canton de Vaud.

Un échantillon à l'image des différentes réalités vaudoises

Au total, 112 réponses ont été récoltées dans le cadre de ce sondage et le profil des participant-es reflète celui des personnes en charge de dossiers liés à l'énergie, au climat et à la durabilité dans les communes. La composition des répondant-es est la suivante:

- membres de la Municipalité (69%)
- délégué-es en charge de ces thématiques (14%)
- chef-fes de services techniques (8%)
- secrétaires municipaux-ales (5%)

Globalement, toutes les tailles de communes sont représentées dans l'échantillon: 39% ont moins de 1000 habitants, 29% entre 1000 et 3000 habitants, 15% entre 3000 et 7000 habitants et 17% ont plus de 7000 habitants.

Bien qu'ils ne puissent être généralisés à l'ensemble des communes, les résultats présentés ci-après offrent ainsi un bon aperçu des différentes réalités présentes sur le territoire vaudois. Les conclusions qui en découlent résultent d'interprétations ou d'extrapolations de notre part, afin de pouvoir proposer une vision synthétique et dégager des tendances de ces mêmes réalités.

L'énergie bien ancrée, le climat à ses débuts

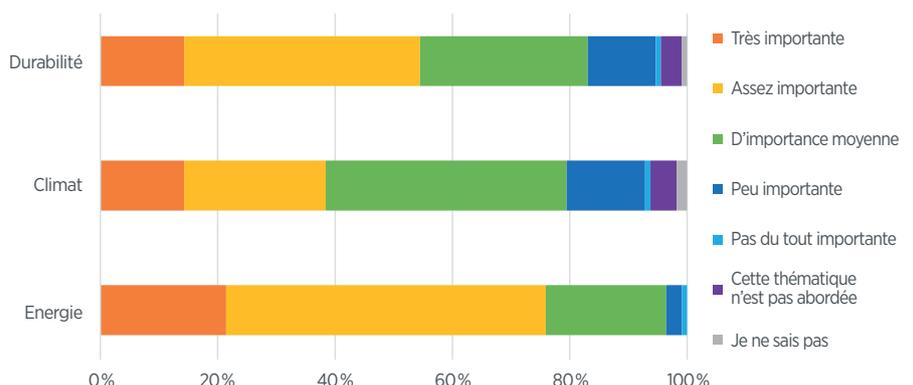
Les participant-es ont été questionné-es sur la manière dont ils-elles perçoivent l'importance donnée aux questions énergétiques, climatiques et de durabilité par les autorités de leur commune. L'énergie se trouve largement en tête: dans 75% des réponses, il est considéré que les questions énergétiques sont

très ou assez importantes au sein de la Municipalité contre 54% pour la durabilité et 38% pour le climat. Cette tendance se retrouve peu importe la taille de la commune.

Ces résultats s'inscrivent dans les démarches d'encouragement et de soutien en place depuis plusieurs années déjà dans le domaine de l'énergie, notamment par le biais des programmes Cité de l'énergie, du Concept énergétique des communes vaudoises ou des subventions liées au Programme Bâtiments. Les questions de durabilité sont également fréquemment abordées au niveau communal et près de 60% des participant-es considèrent que leur importance au sein de la Municipalité a augmenté dans les cinq dernières années. De nombreux facteurs doivent sans doute expliquer cette tendance, dont la médiatisation accrue d'initiatives durables à l'échelle locale.

L'importance du climat peine encore à s'imposer au niveau communal. Une explication pourrait être que son appropriation locale est encore un concept quelque peu abstrait. Il est

Importance perçue de l'énergie, du climat et de la durabilité au sein de la Municipalité

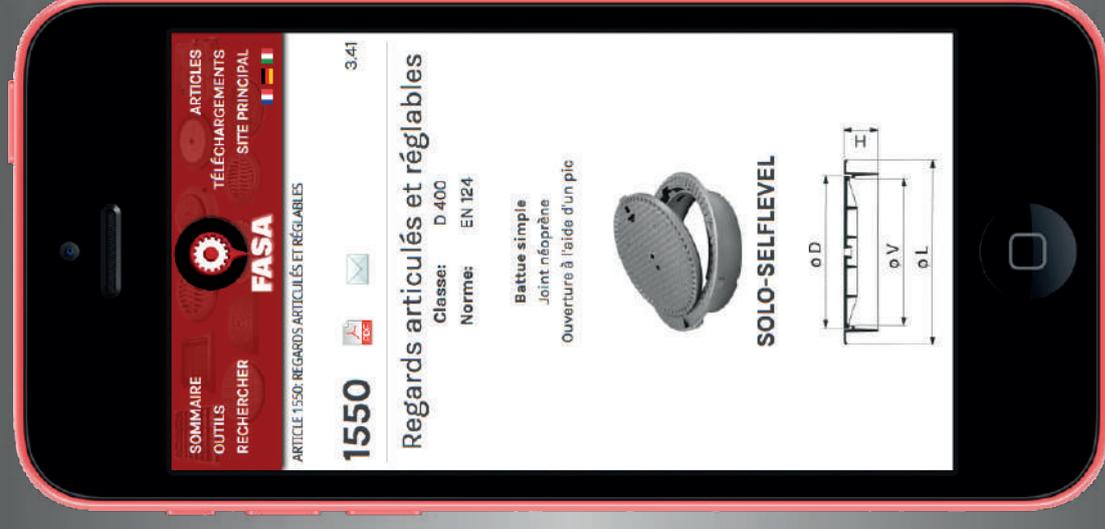
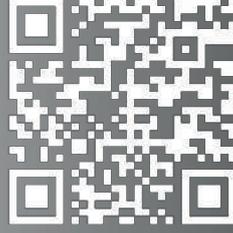


FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON S.A.

FONTES DE VOIRIE BAUGUSS GHISA STRADALE



FASA



CH - 1957 Ardon

+41 27 305 30 30

+41 27 305 30 40

www.fasa.ch

fontevoirie@fasa.ch

toutefois encourageant d'observer que, comme pour l'énergie et la durabilité, il est très rare que la question du climat ne soit pas du tout abordée au sein de municipalités et son importance est en hausse.

Des domaines d'action variés conditionnés par certains paramètres

Parmi les 107 communes participantes, 90% ont déjà entrepris des projets dans les domaines de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité. Parmi la large palette d'actions possibles, 84% des participant-es affirment que leur commune a entrepris des projets de modernisation de l'éclairage public, ce qui en fait la mesure la plus mobilisée. Viennent ensuite l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et les mesures de lutte contre les espèces en-

vahissantes. Les types de projets moins fréquents concernent par exemple la protection de la santé des habitants face aux changements climatiques ainsi que la formation des élu-es et du personnel communal dans les domaines de l'énergie, du climat et de la durabilité.

Dans les plus petites communes, le plus souvent situées en campagne, la priorité est mise sur des mesures ciblant l'environnement naturel telles que l'adaptation de la gestion forestière, l'approvisionnement en eau potable ou la protection contre les dangers naturels. Les plus grandes communes et les villes ont davantage favorisé les projets plus transversaux, par exemple les actions informatives et participatives ou la création d'un fonds de soutien.

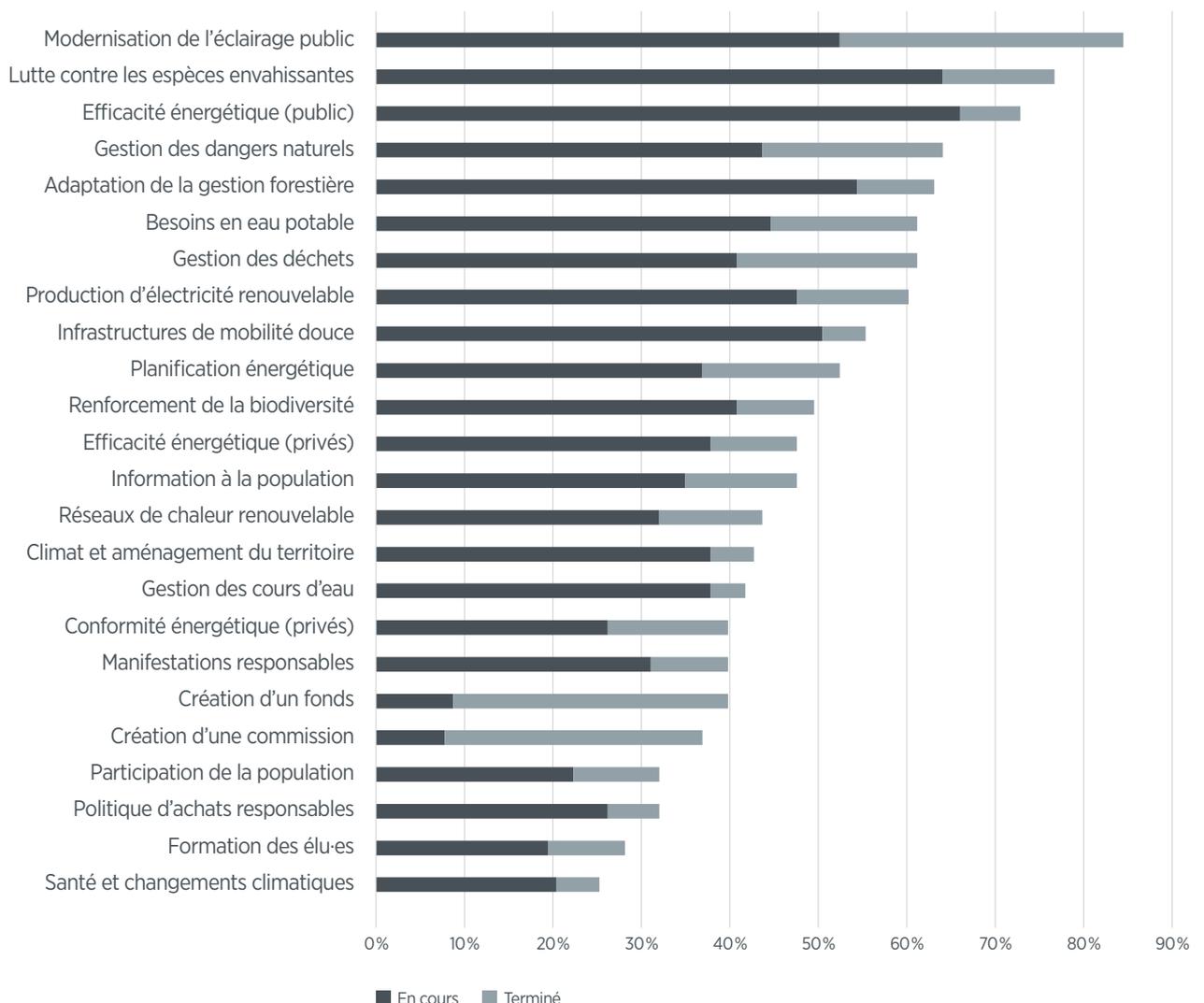
D'après ces résultats, il semble que les communes soient davantage

actives dans les domaines aux enjeux bien connus, notamment pour lesquels il existe des formes incitatives de développement (aides financières cantonales, etc.). Le contexte de chaque commune, et donc ses besoins spécifiques, jouent sans doute également un rôle important.

Les ressources financières et l'appui des élu-es comme éléments déterminants

De nombreuses communes se trouvent confrontées à des obstacles dans leurs démarches, le principal étant les moyens financiers pour mettre en place certaines mesures. Plus de 60% des participant-es relèvent un manque de ressources financières et 40% déplorent un soutien financier insuffisant de la part du Canton. Ce dernier étant également cité comme l'un des principaux éléments

DOMAINES DES PROJETS EN COURS ET TERMINÉS AU SEIN DES COMMUNES PARTICIPANTES



de soutien au développement de projets, cela suggère que le montant et le spectre des aides allouées par le Canton est déterminant.

Le manque de ressources humaines et d'expertise est également fréquemment cité par les participant-es comme étant un obstacle important, ainsi que des résistances au sein du législatif ou de l'exécutif de leur commune.

En parallèle, indépendamment de leur fonction, la grande majorité des participant-es affirment que le soutien de la Municipalité a été le moteur principal de la concrétisation d'actions. Selon ces résultats, il semblerait que les élu-es aient un rôle fondamental dans la conduite de démarches fructueuses en la matière.

Des démarches cantonales répondant aux besoins des communes

De manière générale, il ressort de ce sondage que les thématiques de l'énergie, de la durabilité et du climat voient leur importance croître à l'échelle com-

munale. Dans leur souci de faire avancer leurs démarches, les communes font appel au soutien du Canton et souhaiteraient par ailleurs encore davantage d'efforts et de communication en la matière.

Dans l'optique de soutenir les démarches locales tout en respectant l'autonomie et les compétences communales, le Canton proposera dès juin 2021 une palette de prestations permettant d'accompagner de manière pragmatique et différenciée les communes. Au cœur du dispositif figure le Plan énergie et climat communal (PECC)²: destiné prioritairement aux petites et moyennes communes, il mettra à disposition des outils pratiques, des formations ainsi qu'une nouvelle subvention pour un accompagnement par un spécialiste externe (plus d'informations sur www.vd.ch/pecc). Les communes pourront également consulter le Portail de la durabilité, hébergé sur www.vd.ch, qui les orientera vers les différentes prestations cantonales en lien avec la durabilité.

Rappelons, pour conclure, que la volonté politique apparaît comme étant l'élément central de l'aboutissement de projets. Le Canton a un rôle important à jouer dans l'encouragement aux communes mais celui des autorités communales, en tant qu'instigatrices et porteuses de ces initiatives, est donc d'autant plus fondamental. ■

1. Cette étude est réalisée dans le cadre d'un stage soutenu par la Banque Cantonale Vaudoise à l'occasion des 175 ans de la banque.
2. Celui-ci, découlant d'une mesure du Plan climat vaudois, reprend et actualise le Concept énergétique des communes vaudoises (CECV), lancé en 2009.

Machines-Services - Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Vélomoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

Pour votre publicité dans



urbanic
Régie publicitaire

Avenue Edouard-Dapples 54
1006 Lausanne
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94

Partez GAGNANT avec GCM



Proche de vos chantiers

Plus de 400 recettes de béton

7m³ chargé en 5 min

PENSEZ ÉCO ET DURABLE
ECOBETON® - ECOGRAVE® - ECOSTAB®



DÉCOUVREZ EN PLUS SUR www.gcm.ch

GCM SA
GRANDE DE LA CLAR-ALLIAGES

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE

UCV: un Secrétariat dédié à 100% aux communes

Après six années passées à l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et à la veille de mon départ, mon dernier numéro de *Point CommUNE!* est l'occasion de faire le bilan sur l'évolution récente du Secrétariat de l'association faîtière des communes vaudoises. Ce petit bout d'histoire récente s'inscrit dans la longue évolution de l'UCV. Une histoire qui a débuté en 1909 et qui a été récemment mise en lumière grâce à notre stagiaire, Misha Amir. Ce dernier a su, à partir de nos archives, raconter l'UCV (voir l'article en pages 15-16 de ce numéro).



Gianni Saitta
Directeur de l'UCV

Des conseils, juridiques à la base, qui se sont diversifiés

Ayant évolué comme Conseiller en stratégie et gestion financières publiques, Secrétaire général puis Directeur de l'UCV, j'ai eu la chance de participer et conduire de nombreux projets au Secrétariat. Ma première mission fut la création et le développement des conseils financiers aux communes et au comité exécutif de l'association. Il a fallu en dessiner les contours et faire connaître cette nouvelle prestation qui venait s'ajouter aux conseils juridiques, déjà très demandés, par les communes. Prestation aujourd'hui brillamment assurée par Lucie Von der Mühl ainsi que par Zoé Guichon, qui fait ses premières armes en matière juridique. Les différents domaines des conseils

de l'UCV ont été réunis dans un pôle «Conseils». Outre les conseils financiers et juridiques, l'arrivée, fin 2020, de Robin Hottelier nous a amenés à traiter également les questions techniques liées à l'aménagement du territoire. Cette nouvelle configuration a été mise en place pour apporter les réponses les plus complètes aux questions de nos membres.

Le développement du Centre de formation

En 2016, j'ai eu la chance de pouvoir mettre sur pied et développer le Centre de formation de l'UCV. Complément indispensable aux conseils aux communes, les cours rencontrent un franc succès. Les participant-es apprécient les formateurs-trices très compétent-es, la qualité des formations, les sujets abordés mais aussi le cadre et l'organisation. En tant que coordinatrice des formations, Tamara Giczi met tout en œuvre pour assurer l'organisation complète de

ces formations. Chaque année, de nouveaux cours sont proposés dans plusieurs domaines (25 actuellement). La qualité de ces cours a été reconnue fin 2019 avec l'obtention du label eduQua pour notre Centre de formation.

La rédaction d'un manuel sur la gestion financière communale

A force de conseiller les communes et donner des formations, j'ai pu voir de nombreuses questions récurrentes, sur la gestion financière communale notamment. J'ai alors souhaité écrire un manuel d'introduction à la gestion financière communale, ceci afin d'apporter un outil supplémentaire aux élu-es et au personnel communal. Une manière de répondre à ces questions récurrentes. L'UCV a ainsi joué le rôle d'éditeur et une première édition a été proposée en 2018. Répondant à une forte demande, cet ouvrage a rencontré un véritable succès dans les communes vaudoises: 1500 exemplaires

Un cadeau unique :
le journal original
d'un jour inoubliable !

021 312 96 13
www.retro-magazines.ch

RétroMagazines SA



ont été distribués en quelques mois. Fin 2020, une seconde édition augmentée a été proposée aux communes. Elle sert également de support de cours dans différentes formations. Le Centre de formation est ainsi complété par cet outil... mais pas que! Les traditionnelles séances d'information sur des thématiques en lien avec les communes continuent d'attirer des membres et le Secrétariat a mis sur pied un programme de mentorat d'élus par des élus en 2019.

La modernisation des supports de communication

Afin de faire connaître ces nouvelles prestations, l'UCV développe sa communication, notamment avec un nouveau site internet mais aussi la création d'une application mobile destinée aux acteurs des communes. Le magazine *Point CommUNE!* a aussi été révisité. Valérie Moreno et Chloé Wiss ont énormément contribué à l'amélioration de ces supports mais également à la lettre d'information UCV-info. Stéphanie Andrzejczak a aujourd'hui repris le flambeau pour la partie communication. Notre objectif est toujours le même: vous apporter la meilleure information sur les communes vaudoises!

De Secrétaire général à Directeur

En 2018, le comité de l'UCV me témoigne sa confiance et me nomme Secrétaire général dès le 1^{er} janvier 2019. A l'interne, de nombreux projets sont mis en œuvre tels que le télétravail (et la mobilité informatique nécessaire), la rénovation des bureaux, un nouveau règlement du personnel ou encore la réforme des statuts qui marquera notamment le passage de «Secrétaire général·e» à «Directeur·trice» et validera le rôle de Directeur·trice adjoint·e, alors occupé par Ana Azevedo. Elle s'est vu confier des tâches de direction qu'elle a relevées avec brio.

Les piliers du Secrétariat

Ces évolutions tournent autour du slogan «L'expérience fait la différence», développé dans une charte institutionnelle. Quatre piliers guident le développement du Secrétariat: expertise, communication proactive, formation continue et orientation communes. C'est sans doute ce dernier élément qui a conduit toute l'équipe du Secrétariat à travailler ensemble pour répondre aux besoins des communes: amélioration continue, sondage auprès des communes, ateliers participatifs, présentations devant les organes, développement de partenariats, etc.

«**Quatre piliers** guident le développement du Secrétariat: **expertise, communication proactive, formation continue et orientation communes.**»

Un nouvel outil et des projets qui voient le jour malgré le Covid-19

Et puis arrive la crise du Covid-19 et son lot de bouleversements. L'UCV garde le contact avec ses membres et propose notamment des tutoriels de formation et des ateliers participatifs en ligne. Avec l'arrivée de la nouvelle législature, le Secrétariat étoffe encore ses conseils en proposant, début 2021, un nouvel outil d'analyse financière et d'évaluation prospective (AFEP) permettant aux communes de réaliser facilement une analyse de leurs comptes. En lien direct avec le manuel de gestion financière, cet outil peut également servir de base pour la détermination du plafond d'endettement des communes pour la nouvelle législature. Avec le soutien de la BCV, nous avons l'opportunité d'engager Alexane Dubois pour mener une étude sur les politiques énergétiques et climatiques des communes. Dans ce numéro de *Point*

CommUNE! (pp. 8-11) figure une synthèse très intéressante de ses résultats. En 2019, l'UCV se voit aussi confier le pilotage du groupe de travail portant sur le nouveau modèle comptable harmonisé 2 (MCH2). Pour mener à bien cette mission, l'UCV ouvre un poste de stagiaire occupé aujourd'hui par Alexandre Le Bloch'.

De nouveaux partenariats

Et puisque l'UCV souhaite le meilleur support possible aux communes, le Secrétariat développe depuis 2019 de nombreux partenariats (en plus des traditionnels avec les associations des métiers communaux: secrétaires municipaux, boursières, etc). Des partenariats avec Cyber Safe, le Centre d'éducation permanente (CEP), le Sanu, Pro Senectute Vaud, Commune en santé, la Fédération vaudoise de coopération, la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets et bien d'autres encore ont permis d'accroître les prestations aux communes.

La marque de fabrique du Secrétariat

Ce tournant majeur pour l'UCV a ainsi été porté par une équipe motivée et engagée auprès des communes vaudoises. Peu importe les visions politiques différentes qu'il peut exister entre communes ou entre élus, le personnel du Secrétariat est à disposition de toutes les communes membres, afin de leur délivrer le meilleur conseil possible, dans les meilleurs délais. C'est aujourd'hui la marque de fabrique du Secrétariat. Durant ces cinq dernières années, la modernisation du Secrétariat de l'UCV et les choix stratégiques réalisés ont posé les bases pour son développement des dix prochaines années. Je suis fier et honoré d'avoir pu contribuer ainsi à soutenir les communes vaudoises, si importantes pour notre démocratie. Le Secrétariat de l'UCV continuera d'être là pour vous, à vos côtés, et vous accompagnera dans vos différentes missions. ■



**Je peux
compter
sur elle!**

L'économie durable est l'affaire de tous !

**Choisissez des entreprises
locales pour vos travaux**

construirevaudois.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Plus de 100 ans d'histoire de l'UCV en quelques paragraphes

Misha Amir a rejoint l'équipe du Secrétariat de l'UCV pour un stage de six mois qui consiste à mettre en lumière l'histoire de l'association dans le cadre d'une recherche sur les archives de cette dernière. Cet article retrace l'histoire de l'UCV depuis sa création en 1909.



Misha Amir
Stagiaire en analyse
et gestion documentaire
à l'UCV

Un stage de six mois n'est pas de trop pour rassembler, trier, analyser les archives de l'UCV! Cette mission passionnante permet de recontextualiser les origines de l'association.

Une conférence pour tisser des liens entre syndicats

Intéressé à l'idée de créer une association des localités vaudoises analogue à celle de l'Union des Villes Suisses, André Schnetzler, alors Syndic de Lausanne, s'adresse à 34 syndicats des principales localités vaudoises (le 9 janvier 1909). Il leur propose de se réunir en conférence pour discuter des moyens que pourraient se donner les différentes villes vaudoises pour établir entre elles de nouveaux liens de solidarité.

Extrait du discours de M. Schnetzler à la première «Journée Vaudoise» en 1910

«Le but de notre jeune Union est de grouper les désirs et les vœux de nos communes, de nous apprendre à nous connaître et à nous aimer. Il est passé à tout jamais le temps où il y avait antagonisme entre les campagnards et les citadins. Qu'il ne règne entre nous qu'une bienfaisante émulation et que tout esprit de jalousie et de mesquine rivalité soit exclu de nos rapports!»

Nouvelliste Vaudois: journal libéral démocratique, 12/09/1910. Collection scannée: Archives de la Ville de Lausanne, Lausanne - AVL, AVL P 518

Son idée rencontre un écho unanime auprès des syndicats contactés et elle se concrétise deux mois après lors d'une conférence tenue à l'Hôtel de Ville de Lausanne. Il y est décidé qu'une «Union des villes et principales localités vaudoises» sera créée. Les statuts de l'association, écrits par la suite, sont alors acceptés lors de la deuxième Assemblée des représentants des principales Communes vaudoises, le 19 mars 1910.

La première réunion de l'Union des principales communes vaudoises (l'UCV était alors l'UPCV) se tient dans le cadre de la 8^e Exposition nationale d'agriculture sous la forme d'une «Journée vaudoise» durant laquelle le Conseil d'Etat, la presse et toutes les communes du Canton sont conviés. A partir de cet événement, et jusqu'à nos jours, chaque Assemblée générale est tacitement comprise au programme d'une Journée des communes vaudoises durant laquelle les représentant·es de toutes les communes ont l'opportunité de découvrir les particularités et les charmes des villes hôtes tout en apprenant à s'apprécier et à collaborer mutuellement.

Développement de l'association

Afin de rendre efficace son travail pour les communes, l'Union doit se construire une légitimité qui lui permette de négocier avec ses interlocuteurs directs. Cherchant alors à agrandir ses effectifs pour conférer à l'association une meilleure valeur représentative, l'Union procède dès ses débuts à des démarches de recrutement auprès des communes non membres.

En 1947, l'UPCV décide que pour défendre les intérêts des communes, il est nécessaire qu'elle s'ouvre à toutes les communes qui en feraient la demande, indépendamment de leur taille. Elle de-

vient alors «Union des Communes Vaudoises» et invite les communes à rallier sa cause: envoi de procès-verbaux d'Assemblées générales passées, invitation aux AG, conseils gratuits, distribution du journal *Trait d'Union* (qui deviendra *Point CommUNE!* en 2002) ou encore inclusion des communes non membres dans les négociations de certains dossiers. Alors qu'elle ne comptait que 50 communes en 1923, l'association compte 181 communes dès 1959, puis 303 en 1970 et enfin 384, soit la totalité en 2000, sous la présidence de Pierre Grandjean.

L'association fournit des prestations depuis sa création

En plus d'inciter les communes à rejoindre l'association, les diverses prestations que fournit l'UCV lui permettent aussi, dans un second temps, de gagner en crédibilité aux yeux des autres associations communales et auprès surtout de l'arène politique vaudoise (administrative et législative)¹. Elle fournit par exemple, dès 1969, des cours à destination des secrétaires municipaux en coopération avec le Département de l'intérieur et de l'AVSM (Association vaudoise des secrétaires municipaux).

A partir de 2016, l'UCV poursuit cette mission au sein de son propre centre de formation à destination des élu·es. Un service juridique propose également des conseils dès 1995 et, sous l'impulsion de Mme Claudine Wyssa, première Présidente de l'UCV, le Secrétariat développe aussi des services financiers dès 2015 et des conseils en aménagement du territoire dès 2020. Cette dimension professionnelle du travail de l'UCV lui confère une place de plus en plus importante et une force de représentation dans les commissions, les comités de pilotage, etc.

Les évolutions du Comité et du Secrétariat

L'UCV s'adapte au gré des changements qu'impliquent son agrandissement et sa professionnalisation. Ainsi, pour être plus représentatif et ensuite pour éviter des renouvellements quasi complets du Comité lors des changements de législation, le Comité passe progressivement de 5 membres, à 7 membres à partir de 1946, 9 en 1968, 11 en 1977, et finalement 13 dès 2020.

Le Secrétariat se professionnalise et se dote de locaux à Pully en 1990 lors d'une restructuration. Il passe alors du secrétaire à mi-temps à un secrétaire général à plein temps accompagné de deux secrétaires à temps partiel, à une équipe de 11 collaborateurs de nos jours.

Restructuration et professionnalisation de l'UCV dès 1990

Afin de se donner les moyens de répondre efficacement aux revendications de ses membres, dont les intérêts sont devenus de plus en plus différents, l'UCV se restructure dès 1990. De nouveaux statuts diffusent le pouvoir du Comité qui se mute en organe exécutif. Ces statuts donnent aussi naissance à un nouvel organe plus représentatif, le «conseil des 38», composé de deux syndics par district, qui vise à combler un vide préalablement existant entre le Comité et la base des communes en lui permettant de soumettre des

résolutions au Comité. Il est par la suite agrandi en 2002 et devient «conseil des 57», avec trois syndics par district. Après la dernière modification des districts en 2008, le Conseil se compose de 50 membres, avec cinq syndics par district.

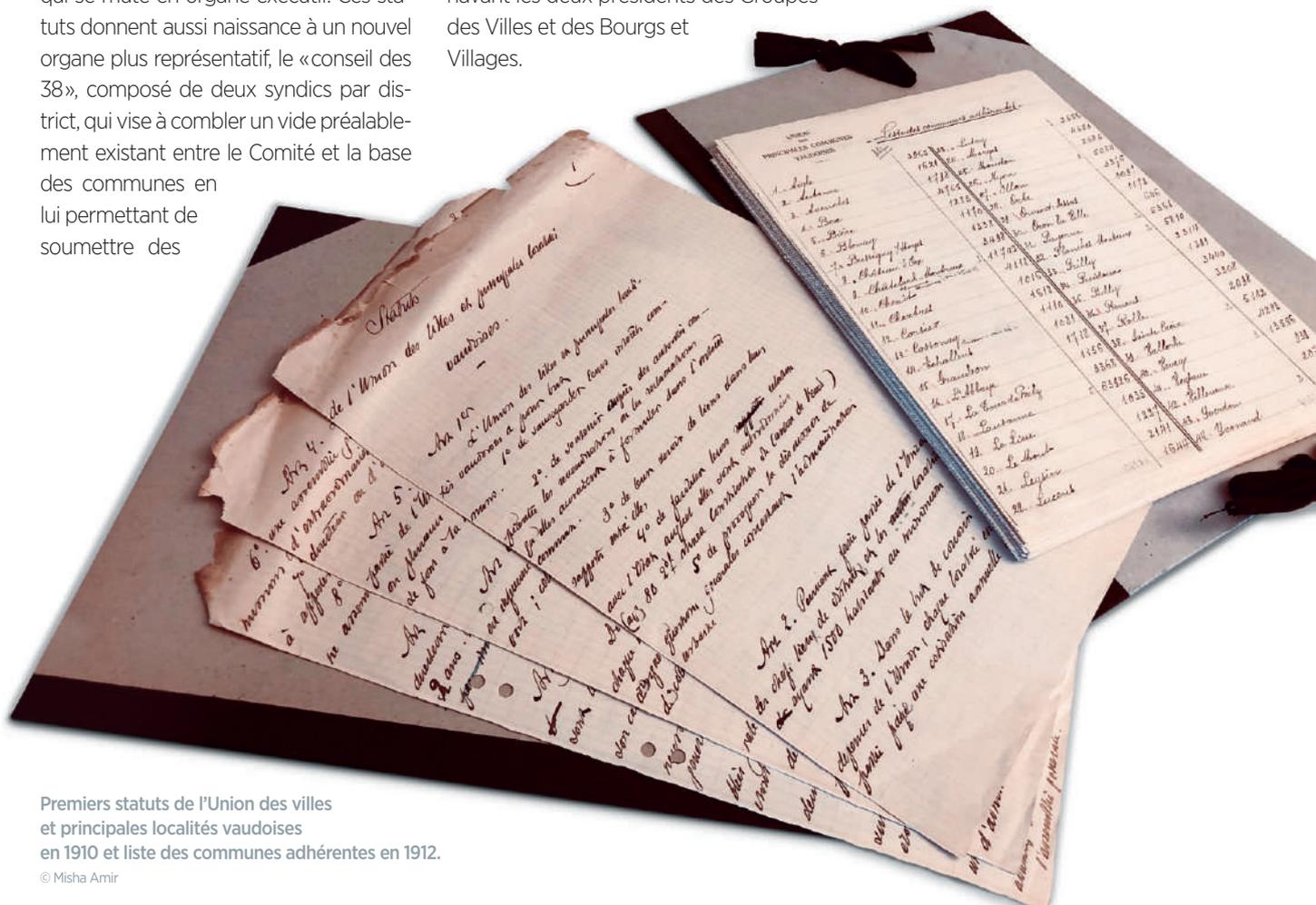
En parallèle est créé un «Groupe des Villes»², et en 2010 est créé le «Groupe des Bourgs et Villages», dont les objectifs respectifs sont de permettre aux communes de se retrouver mutuellement pour discuter de problématiques qui leur sont particulières. Initialement conçus comme séparés des organes officiels de l'UCV, ces groupes obtiennent également le statut d'organes à partir de 2020 et leurs présidents siègent au Comité.

Réforme des statuts de 2020

Dans le but de mieux répondre aux évolutions de l'association, de nombreux changements sont entrepris à partir de 2019. Les statuts de l'association sont revus afin de préciser les modes d'élection des délégués dans les différents organes de l'UCV. Le Comité se compose de 13 membres, parmi lesquels siègent dorénavant les deux présidents des Groupes des Villes et des Bourgs et Villages.

Le statut de secrétaire général passe à celui de directeur. M. Gianni Saitta, alors Secrétaire général, devient le premier Directeur de l'UCV. La direction est complétée par une directrice adjointe, Mme Ana Azevedo. Le règlement du personnel et les cahiers des charges des membres du Secrétariat sont revus, le télétravail est introduit et le parc informatique adapté en conséquence. La communication est entièrement repensée afin d'être au plus proche des communes. Plusieurs postes de stagiaire sont ouverts, notamment pour accompagner la réforme du modèle comptable (MCH2) et pour étudier les politiques énergétiques et climatiques des communes. La nouvelle législature 2021-2026 et l'arrivée de M. Eloi Fellay comme nouveau Directeur dès le 1^{er} juillet 2021 sont une nouvelle étape pour l'histoire de l'UCV qui continue de s'écrire. ■

1. PERRIARD Vincent. *Analyse comparative des choix organisationnels et des stratégies politiques des associations faitières de communes des cantons de Berne, de Fribourg, de Genève et de Vaud*. IDHEAP, 2016.
2. Initialement composé des villes de plus de 10000 habitants, puis de celles de plus de 7000 en 2010.



Premiers statuts de l'Union des villes et principales localités vaudoises en 1910 et liste des communes adhérentes en 1912.

PROGRAMME DES FORMATIONS

FORMATIONS
EN FINANCES
ET GESTION
COMMUNALES

POUR LES
ELUS, CADRES
ET EMPLOYES
COMMUNAUX

PROGRAMME DES FORMATIONS

modules cours

INSCRIPTIONS

 ucv.ch/formations

RENSEIGNEMENTS

 021 557 81 30

 formations@ucv.ch

TOUJOURS INFORMÉS

 avec notre application mobile UCV App
 sur notre site internet ucv.ch
 sur LinkedIn [linkedin.ch/company/ucv](https://www.linkedin.com/company/ucv)

NOUVEAU

STRATÉGIE
ET PILOTAGE
DE L'ACTION
COMMUNALE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
COMMUNES, COMMUNIQUEZ!
COMMUNES ET MÉDIAS, MODE D'EMPLOI
INTRODUCTION AU MCH2
LES BASES DU PILOTAGE COMMUNAL
PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE
DANS LES COMMUNES (AVEC LA DGE)
RÉUSSIR UN PROCESSUS PARTICIPATIF (AVEC SANU)
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LES COMMUNES

NOUVEAU

GESTION DES
DÉCHETS COMMUNAUX:
MON RÔLE, MES
RESPONSABILITÉS,
MA MARGE DE
MANŒUVRE

EN COLLABORATION AVEC COSÉDEC

1 COMPTE DU BILAN
COMPTE DE FONCTIONNEMENT
COMPTE DES INVESTISSEMENTS

2 BOUCLEMENT DES COMPTES
GESTION DES SALAIRES
GESTION DES DOMAINES AUTOFINANCÉS
PRÉPARATION DU BUDGET
PROCÉDURE DE POURSUITE
TVA DANS LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

NOUVEAU

GESTION
DU PERSONNEL
DANS LES
COMMUNES

3 ANALYSE ET PLANIFICATION FINANCIÈRES
CONTRÔLE INTERNE

Chaque cours peut être suivi individuellement ou regroupé par module de niveaux différents, selon les places disponibles



L'UCV est partenaire du CEP.
Bénéficiez d'un rabais
d'environ 15% sur les
formations CEP 2021.



une prestation

UNION DES  COMMUNES VAUDOISES

Dossier Patrimoine!

L'art de concilier patrimoine bâti et projets de construction

Dans ce numéro de *Point CommUNE!*, nous avons décidé d'aborder le thème du patrimoine bâti qui n'évoque, pour certain-es, pas toujours que du positif. Des projets de construction, transformation et démolition se heurtent parfois à la nécessaire conservation et sauvegarde du patrimoine bâti. Des associations tel que Patrimoine suisse entrent alors en jeu afin, entre autres, de concilier tous les intervenants. Dans ce dossier, nous vous proposons d'aller à la rencontre de Béatrice Lovis, Présidente de la section vaudoise de Patrimoine suisse. Elle évoque le rôle et les actions menées par l'association. Maurice Lovisa, Conservateur cantonal des monuments et sites, revient, quant à lui, sur la définition du patrimoine bâti et le rôle des communes dans la protection de celui-ci. Finalement, l'AVIATCO lève le voile sur la difficulté de densifier en milieu bâti tout en respectant le patrimoine et les exigences de la Loi sur l'aménagement du territoire. Un sujet d'actualité puisque la Loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI), qui remplacera la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS), est actuellement en discussion au Parlement.

Patrimoine suisse, une association à la disposition des communes _____ **p. 20**

Arrêt sur invité: Maurice Lovisa, Conservateur cantonal des monuments et sites _____ **p. 24**

La difficulté d'allier architecture et patrimoine, en respect de la loi _____ **p. 26**

Patrimoine suisse, une association à la disposition des communes

Fondée en 1905, l'association Patrimoine suisse regroupe aujourd'hui 25 sections, dont la section vaudoise (anc. Société d'art public). Cette dernière compte plus de 1000 adhérents, parmi lesquels une vingtaine de communes.



Béatrice Lovis
Présidente de la section
vaudoise de Patrimoine suisse

Dès ses débuts, Patrimoine suisse a veillé à la défense du patrimoine bâti et paysager. A partir des années 1940, l'association s'est employée à faire inscrire le principe de protection dans la Constitution suisse. Ses efforts se sont concrétisés en 1967 dans la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN). Aujourd'hui sa section

vaudoise est très active grâce au fort engagement de son comité, composé de 21 membres, tous bénévoles.

Sauvegarde et conseil

Une part importante de l'activité de Patrimoine suisse, section vaudoise¹ (PSSV) est le suivi attentif des dossiers de mise à l'enquête, en particulier les bâtiments d'importance locale (NRA 3 et 4), relevant pour leur grande majorité de la responsabilité des communes. Ce travail est accompli par la Commission technique, composée essentiellement

d'architectes et d'historiens des monuments reconnus pour leur expertise dans le domaine. Cette commission se réunit tous les mois pour juger de l'opportunité ou non de faire opposition à des projets de transformation ou de démolition qui ne respecteraient pas les règles en matière de protection du patrimoine. En 2020, elle a étudié plus de 300 dossiers et a décidé, avec l'accord du comité, de déposer 35 oppositions. Des séances de conciliation ont permis, dans de nombreux cas, de modifier les projets à la satisfaction de tous les inter-



Notre éventail de services va du simple élagage d'un petit arbre dans un jardin privé, jusqu'au débardage d'un site forestier et sa stabilisation biologique suite à une catastrophe naturelle.

De par notre activité, nous nous engageons activement à l'entretien durable des écosystèmes forestiers et de l'environnement, c'est pourquoi nous sommes certifié ISO 9001, ISO 14001, PEFC, FSC COC et COBS.







TRAVAUX FORESTIERS
ACHAT DE BOIS / FORÊTS
ELAGAGE
STABILISATION BIOLOGIQUE
TRANSPORT
GENIE FORESTIER







Entreprise Forestière Daniel Ruch SA
Z. i. de l'Ecorchebœuf 17 | 1084 Carrouge (VD) | www.danielruch.swiss
Tél. 021 903 37 27 | Amanda Crisinel 079 517 74 34
Daniel Ruch 079 449 58 44

Des compétences à la mesure de vos attentes.



Au commencement, il y a toujours un géomètre. Spécialiste du foncier, le cadastre, la topographie, les mises à l'enquête et les contrôles de stabilité sont ses terrains de jeux.

Et parce qu'il aime le travail millimétré, il s'est engagé à respecter une charte de qualité.

geometre-vd.ch





Vernissage du Clou rouge à Rivaz en août 2020. © Patrimoine suisse, section vaudoise. Photo Jérôme Schmid.

venants. Trois recours ont toutefois été déposés au Tribunal cantonal.

Le travail de cette commission a sensiblement augmenté ces dernières années car le patrimoine bâti est toujours davantage mis sous pression en raison des impératifs liés à la densification et à l'assainissement énergétique, deux contraintes trop souvent appliquées sans discernement et parfois prétextes à de justes opérations immobilières. Le patrimoine rural en fait tout particulièrement les frais. Pour ces raisons, PSSV cherche à sensibiliser et nouer le dialogue avec tous les acteurs concernés, notamment les autorités communales, afin que le patrimoine bâti et paysager puisse être préservé dans le cadre d'un développement harmonieux du territoire.

La commission technique est à la disposition des autorités pour les conseiller dans toutes les questions touchant à la conservation et à la sauvegarde du patrimoine de leur commune. Elle est aussi à leur disposition pour interpréter les implications concrètes des contraintes fédérales et cantonales relatives au patrimoine (objets recensés, jardins historiques, périmètres et sites fon-

dés sur l'ISOS, répertoriés sur le guichet cartographique cantonal)², par exemple dans le cadre de la révision d'un PGA ou d'un PPA.

D'autre part, aussi bien les autorités communales que les propriétaires, les promoteurs et les architectes mandataires peuvent, en adressant une demande au secrétariat³, consulter cette commission avant le dépôt d'une mise à l'enquête afin d'éviter une opposition au permis de construire. Dans ce cadre, un dialogue objectif et constructif permet souvent de trouver une solution qui donne satisfaction à l'ensemble des partenaires d'un projet.

Valorisation et médiation

Le second volet qui a été activement développé au cours de ces quatre dernières années est la valorisation et la médiation du patrimoine vaudois à travers divers événements publics et visites organisées pour les membres de PSSV, qui sont tenus informés par le biais du journal de la section: *A Suivre*.

Dans le cadre de l'année européenne du Patrimoine culturel 2018, les sections romandes de Patrimoine suisse

se sont unies pour faire voyager un Clou rouge⁴. Mesurant 1,70m, ce clou en métal a été planté à proximité immédiate d'un édifice restauré récemment ou qui a fait l'objet d'une mise en valeur particulière. L'objectif était de sensibiliser chacune à la thématique du patrimoine bâti et de susciter une réflexion constructive autour d'une manifestation festive. En 2018, il a été planté à Vevey (château de l'Aile et salle del Castillo), au château de Cheseaux et aux anciens moulins Rod à Orbe; en 2020, sur le thème des «paysages culturels», ce sont les régions de Lavaux et de Romainmôtier qui ont été mises à l'honneur.

Afin de récompenser les propriétaires, les communes ou associations particulièrement méritantes, PSSV décerne tous les deux ans la Distinction vaudoise du patrimoine. Après avoir honoré en 2018 les restaurations du château de l'Aile et de la salle del Castillo à Vevey, la section a choisi de distinguer en 2020 la Fondation du Bois de Chênes à Genolier pour la restauration exemplaire de la ferme-château et la réhabilitation de l'ensemble du domaine dont elle a la responsabilité.

Grâce à un legs exceptionnel, PSSV est devenu propriétaire en 1998 du domaine de La Doges à La Tour-de-Peilz, classé Monument historique. Témoin d'une maison bourgeoise des siècles passés, La Doges ouvre ses portes gratuitement tous les derniers samedis de chaque mois. Des visites spéciales pour les classes sont organisées à la demande, doublées d'ateliers sensibilisant les élèves à la culture du bâti et au patrimoine vaudois. PSSV fait aussi profiter le public de ce précieux héritage à travers l'organisation d'activités culturelles (concerts, spectacles, caves ouvertes, etc.)



La commune de Prangins est récompensée par le Prix Wakker 2021.

© Patrimoine suisse. Photo Pierre Marmy.

Prix Wakker 2021

Depuis 1972, la faïtière de Patrimoine suisse attribue chaque année le Prix Wakker⁵ à une commune qui favorise sur le long terme la qualité des espaces publics, tout en réservant un traitement respectueux à la substance historique et en se dotant d'un aménagement du territoire exemplaire sur le plan du développement durable. En 2021, la commune de Prangins en sera le récipiendaire. Pour rappel, des communes vaudoises l'ont déjà reçu à quatre reprises par le passé: Saint-Prex en 1973, Montreux en 1990, Yverdon-les-Bains en 2009 et l'Ouest lausannois en 2011.

Au tournant du XXI^e siècle, Prangins était en voie de devenir une commune-dortoir anonyme. Sa population est passée de 800 à 4000 habitants entre 1950 et 2020, et devrait augmenter de quelque 30% à l'horizon 2030/2040. L'Inventaire fédéral des sites construits

d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) recense Prangins parmi les objets d'importance nationale. Le château – qui abrite le siège romand du Musée national suisse – mais aussi le centre de la localité avec ses parcs et ses espaces libres sont considérés comme dignes de protection. Depuis une quinzaine d'années, les autorités communales défendent l'objectif de concilier croissance démographique et qualité élevée de l'habitat. A cet effet, elles ont élaboré un plan directeur communal, clé du succès du développement actuel de la commune.

L'attribution du Prix Wakker à Prangins récompense la volonté politique de la commune d'accorder une importance accrue à son patrimoine tout en favorisant une architecture contemporaine de qualité grâce à des concours. Ce prix salue aussi l'engagement des au-

torités pour animer le centre historique, ce qui renforce l'identité et la cohésion sociale. La section vaudoise félicite les autorités de Prangins pour la qualité de leur démarche, préservant le patrimoine bâti et paysager sans entraver le développement de la commune. Cette démarche répond parfaitement aux enjeux défendus par Patrimoine suisse. ■

1. Davantage d'informations sur notre site www.patrimoine-suisse-vd.ch
2. www.geo.vd.ch
3. info@patrimoinessuisse-vd.ch
4. www.leclourouge.ch
5. www.patrimoinessuisse.ch/prix-wakker



VOS DÉCHETS, LE COMBUSTIBLE DU FUTUR !



Henry Recycling
En Reculan 3 – 1024 Ecublens
contact@henryrecycling.ch
www.henryrecycling.ch | 0800 44 22 22

UNE MARQUE DE : 

OPTIMISEZ LA **GESTION DE VOS SÉANCES** AVEC MEETING !



À découvrir ici



citizen.ch/meeting

Groupe T2i, éditeur de logiciels et prestataire de services, accompagne les collectivités publiques dans leur démarche de digitalisation depuis plus de 35 ans.



GROUPE T2i - 058 666 20 20
contact@groupe-t2i.com
www.citizen.ch
SIERRE - RENENS

Arrêt sur invité: Maurice Lovisa, Conservateur cantonal des monuments et sites

Conservateur des monuments et sites du Canton de Vaud depuis 2018, Maurice Lovisa est architecte de formation. Spécialisé dans le domaine de la conservation, il a notamment dirigé le service des monuments et des sites genevois et a géré un inventaire fédéral pour la Confédération. Il nous donne des précisions sur les particularités de son métier.

Quelle définition donneriez-vous au patrimoine bâti?

La Convention de Grenade, qui date de 1985, donne une définition précise:

- Les monuments: toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations;
- Les ensembles architecturaux: groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique;
- Les sites: œuvres combinées de l'Homme et de la Nature, partiellement construites et constituant des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

Quel est l'intérêt des recensements architecturaux et des inventaires?

Les recensements sont nos outils pour identifier les éléments du patrimoine bâti vaudois méritant une attention particulière, sous l'aspect de la protection des bâtiments et sites. La nouvelle loi (Loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI)) actuellement en discussion au Parlement va donner plus de force au recensement

architectural vaudois. Elle remplacera la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS).

Divers inventaires fédéraux tel que l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) nous indiquent ce que la Confédération estime intéressant de sauvegarder.

Quel est le rôle des communes dans la protection du patrimoine?

Il est central! Un patrimoine n'est vivant que si les habitants du lieu le reconnaissent, l'apprécient et le font vivre. Les plans généraux d'affectation (PGA) communaux doivent identifier et transcrire les objets classés, les objets mis à l'inventaire ainsi que les objets du patrimoine local. Je vois le métier de conservateur cantonal des monuments et sites et celui de mon équipe comme celui de spécialistes au service des communes. Seules les grandes villes (pour le canton de Vaud: Lausanne) ont les moyens de créer leur propre service.

Comment concilier les enjeux de préservation du patrimoine avec les exigences de la Loi sur l'énergie?

Nous discutons régulièrement avec le service de l'énergie de cas concrets afin de trouver des solutions. La politique du patrimoine et celle de l'énergie sont deux politiques menées par l'Etat – elles ont été trop souvent opposées de façon opportuniste alors que nous devons les mener en parallèle. On oublie aussi souvent l'énergie grise. L'actualité récente a beaucoup parlé de la production du béton. Un bâtiment neuf est certes plus

efficace sous l'aspect énergétique mais un bâtiment ancien bien restauré économise ces matériaux de construction, c'est intéressant!

Comment densifier en milieu bâti tout en respectant le patrimoine et les exigences de la Loi sur l'aménagement du territoire?

La protection du patrimoine est inscrite dans la Constitution fédérale et, dans la stratégie fédérale, la densification en milieu bâti est aussi une priorité. Je ne constate pas nécessairement de contradiction. Un bâtiment patrimonial vide coûte de l'argent. Il vaut mieux le réaffecter (une ancienne usine pour devenir, après transformation, un bâtiment de logement). Notre territoire est plein d'exemples de bâtiments qui ont connu diverses affectations (par exemple: l'abbatiale de Payerne, successivement grenier, fonderie de cloches, caserne, prison puis local des pompiers). Certes, tout n'est pas possible mais, avec de bons architectes, les possibilités de réaffectation et de surélévation, voire d'ajout à des bâtiments patrimoniaux, sont nombreuses. ■



© Jean-Bernard Sieber / Arc Photo

La difficulté d'allier architecture et patrimoine, en respect de la loi

Stéphane Rochat, président de l'Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux (AVIATCO) et technicien communal à Jouxens-Mézery, nous propose son point de vue sur la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) et son application par les autorités locales.



Stéphane Rochat
Président de l'AVIATCO

Le contexte et sa mise en application

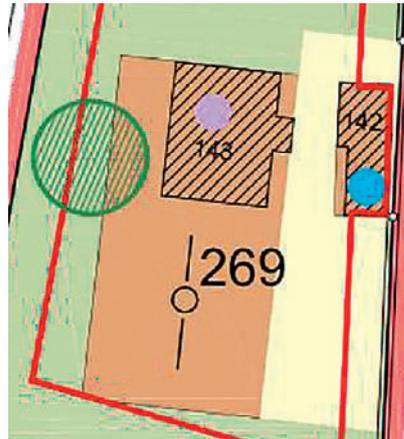
Faisant suite à la votation populaire sur la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) au niveau fédéral, il est imposé à chaque Canton de légiférer et de mettre en vigueur les principes définis dans ladite loi. Le Canton de Vaud, bien connu pour une application très stricte des directives fédérales, impose aux communes vaudoises une (saine) densification des constructions à l'intérieur du patrimoine construit existant.

Cette façon de faire se retrouve dans tous les développements de plan partiel d'affectation (souvent dénommés «PPA Le Village»). Soucieux de répondre avant tout aux exigences cantonales, les urbanistes respectent cela au pied de la lettre, ce qui va parfois à l'encontre des intérêts des communes.

Une loi compliquée à appliquer

Prenons un exemple concret, parmi d'autres, afin d'illustrer la difficulté d'allier densification des constructions à l'intérieur des périmètres dits «PPA Le Village» et conservation du patrimoine historique.

Ici, les rectangles en brun représentent l'extension de la zone à bâtir, permettant la densification dans le cadre de la révision d'un plan général d'affectation. Or, les bâtiments 143 et 142 ayant reçu respectivement une note de 3 et 4 au recensement architectural, il est obligatoire de les préserver.

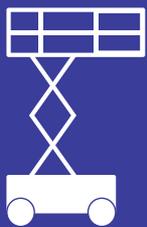


Dans cette parcelle où se situe un bâtiment classé «3» (cette note est de la seule compétence de la Municipalité) au recensement architectural du Canton de Vaud, il est imposé à la commune territoriale un potentiel constructif de plus de deux fois la surface du bâtiment existant. Ce potentiel entoure, sur trois côtés, le bâtiment existant (rectangle brun).

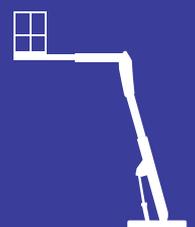
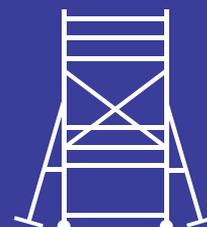
Toute la procédure de planification (plan et développement des possibilités de construire) a fait l'objet de plusieurs consultations auprès des services cantonaux et, plus particulièrement, auprès de la Division monuments et sites rattachée à la Direction générale des immeubles et du patrimoine. Ce service a validé toute la planification communale projetée sans aucun commentaire. Il a ainsi délivré l'autorisation, tout en précisant que la décision est de la compétence de la Municipalité mais qu'il se réserve le droit de recourir selon la décision de l'autorité municipale.

Le dossier d'enquête, entièrement conforme à la réglementation communale, a fait l'objet de deux

Accès & Elévaticque SA



1023 Crissier
Tél. 021 711 77 77
www.elevaticque.ch



ECHELLES - ECHAFAUDAGES - NACELLES

Capteurs solaires et préservation des sites bâtis

Lorsqu'il faut installer des capteurs solaires sur des bâtiments, deux lois entrent en compte. D'une part, la Loi sur l'énergie qui pousse à avoir recours aux énergies renouvelables et, de l'autre, celle qui oblige à préserver le patrimoine bâti. L'article 99 de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions mentionne que «La Municipalité encourage l'utilisation active ou passive de l'énergie solaire. Elle peut accorder des dérogations aux règles...» à condition qu'elles «ne portent pas atteinte à l'esthétique et que la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites soit respectée.» Dans la mesure où il n'y a pas beaucoup plus de recommandations que ce que dit la loi, les exceptions sont nombreuses dans chaque commune et pour chaque bâtiment.

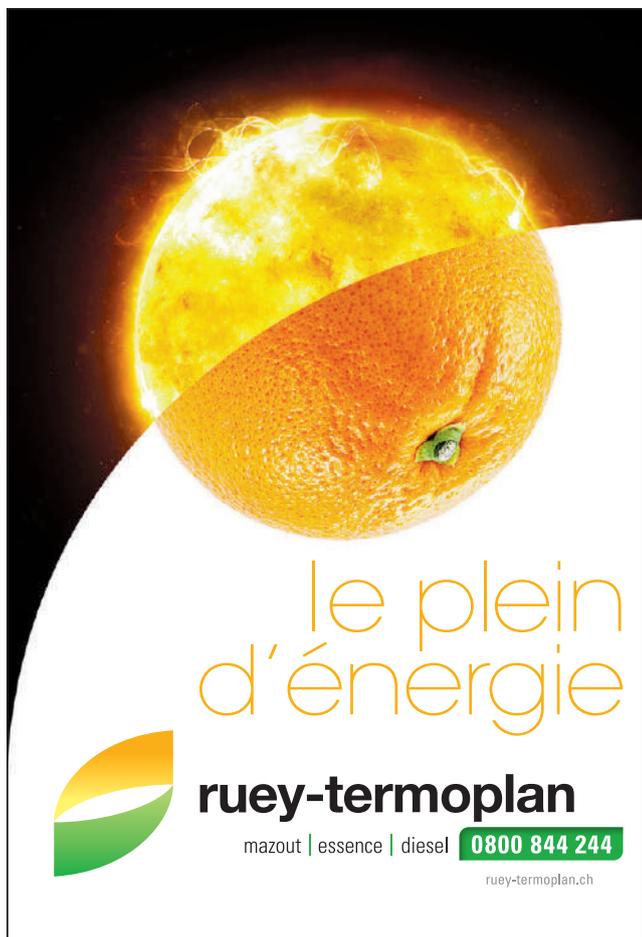
oppositions. L'une d'elle émane d'une association du patrimoine. En résumé, le dossier d'enquête déposé est parfaitement conforme à la réglementation communale (règlement du PPA) et a été validé par tous les services cantonaux.

Néanmoins, il est mis en doute par un service cantonal lors d'une mise à l'enquête publique.

Les personnes en charge de la police des constructions et de l'aménagement du territoire auprès des autori-

tés communales, lesquelles ont défendu les intérêts des différentes Municipalités dans leur planification territoriale auprès des services cantonaux, se retrouvent ainsi dépourvues lorsqu'il faut traiter les oppositions.

Une écoute attentive des chefs de service communaux en charge de la planification territoriale, qui sont les personnes de terrain, ainsi qu'une analyse pragmatique et cohérente des différents services cantonaux, complétée par une concertation de ces services, éviterait peut-être que plus de la moitié des dossiers d'enquête soient traités par la Cour de droit administratif et public (CDAP) ou ne mettent en cause les règles posées dans les plans et règlements communaux. ■



le plein d'énergie

ruey-termoplan
mazout | essence | diesel **0800 844 244**
ruey-termoplan.ch



souhaitez-vous avoir plus d'informations?

CONTACTEZ-NOUS AU 027 322 98 15

DONNEZ UN SENS À VOTRE SIGNALISATION

SIGNALISATION ELGA
1030 BUSSIGNY

SIGNALISATION **MARQUAGE** **SIGNALISATION DYNAMIQUE** **MOBILIER URBAIN**

WWW.ELLGASS.CH

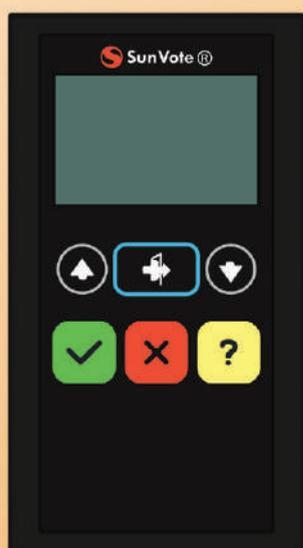
L. ELLGASS SA - Route de Renens 5 - 1030 Bussigny

SYSTÈME DE VOTE ÉLECTRONIQUE POUR CONSEIL COMMUNAL OU INTERCOMMUNAL



© Remy Gindroz

21 ans de savoir - faire en matière de vote électronique
Des millions d'utilisateurs satisfaits dans plus de 100 pays
Au bénéfice de multiples certifications internationales
Fonctionne sans connexion internet et sans wifi



Précis

Facile d'utilisation

Sûr

Transparent

Fiable

Efficace



Votre représentant local et interlocuteur unique pour vos besoins en informatique

MeerKathe

ZA. La Pièce 5
1180 Rolle

Email : sales@meerkathe.com

Tel : +41 21 552.58.40

Site : www.meerkathe.com

Geocity: un guichet virtuel pour les administrations publiques

Pour une digitalisation simple, efficace et économe grâce à une solution Open Source et mutualisée.



Olivier Monod
Responsable du Système d'information du territoire, Service des finances, Yverdon-les-Bains

Le Service des finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains, au travers de son Système d'information du territoire et son Office informatique, a construit une application web permettant aux citoyen·nes et entreprises d'effectuer leurs demandes et annonces en ligne auprès de l'administration et de les traiter simplement. Ce projet, particulièrement souple et générique, permet de s'affranchir des laborieux formulaires papier et e-mails. Geocity peut être utilisé pour des thématiques variées, allant des demandes d'autorisation de stationnement aux permis de fouille en passant par l'organisation d'événements sur le domaine public et les dispenses d'enquête.

Les points forts de Geocity

Les possibilités de configuration sont d'une grande souplesse, permettant de répondre à un vaste panel de besoins sans nouveau développement informatique et ceci à moindre coûts. Pour exemple, en 2020, il a été possible, en l'espace de quelques heures, de mettre en place un formulaire en ligne pour les demandes de soutien adressées à la Ville dans le cadre de la crise sanitaire.

En plus de toutes les fonctionnalités habituelles des formulaires en ligne, Geocity permet de saisir des informations cartographiques, associées à des plages temporelles. Ainsi, l'administration peut obtenir une vue synthétique

des occupations prévues de son territoire comme, par exemple, des chantiers et manifestations. La solution permet également la gestion d'événements récurrents tels que les marchés.



Illustrations de toutes les étapes qu'il est possible d'activer pour une demande.

Renseignez le planning et la localisation

Localisation *

Charger des géométries (Point, Ligne, Polygone) depuis un fichier .kml

Points
 Lignes
 Surfaces

Date planifiée de début *

Date planifiée de fin *

Commentaire

Lien externe

Retour

Exemple de saisie de la localisation d'une demande.

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES

Sortimo®
AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES
Gerber Frères Sàrl
Représentant Sortimo pour la Suisse Romande

1052 Le Mont-sur-Lausanne
1242 Satigny - GE
021 653 51 52
sortimo@gerber-freres.ch

www.gerber-freres.ch
www.sortimo.ch

Avec **Sortimo®** vous êtes organisés et efficaces, et cela se voit !



Une application tout public fait également partie du projet. Le but poursuivi est d'informer le citoyen de la façon la plus simple possible des événements et éventuelles perturbations prévues sur le territoire de la commune

sous la forme d'un « calendrier cartographique ». L'intérêt de la démarche a été reconnu au niveau fédéral et le projet a bénéficié d'un financement eGovernment. Le résultat est illustré ci-dessous.

Geocity est construit autour du processus habituel de traitement des demandes (ci-contre): un service pilote remplit des champs spécifiques à son analyse métier, fait circuler la demande auprès d'autres services devant éventuellement la valider, puis enfin génère les documents en vue d'une approbation ou d'un refus. Là encore, les informations à saisir sont librement configurables.

Perspectives

Le projet est en phase de mise en production à Yverdon-les-Bains ainsi que dans plusieurs communes membres du Géoportail du Nord Vaudois. Le nombre de thématiques traitées augmentera progressivement. De nouvelles fonctionnalités seront intégrées par la suite. Parmi elles, un système complet de génération des documents et une interface d'export. Une réflexion est également en cours autour du développement d'un module de gestion des mises à l'enquête. Geocity pourrait faire office de pilier public digital. Il est également envisagé d'exploiter l'application « calendrier cartographique » afin de publier les perturbations de trafic.

Comment mettre en place Geocity dans ma commune ?

Pour les communes ne disposant pas d'infrastructure informatique ou souhaitant faire au plus simple, la plateforme <https://geocity.ch> est prête à accueillir de nouveaux partenaires. En fonction de la région concernée, les différents partenaires pourront vous accompagner dans la configuration de l'application.

Espace public

Espace public est le point d'accès à l'information sur les activités planifiées sur le territoire de votre commune. Vous y trouverez des informations sur divers événements qui auront lieu prochainement et qui pourront vous intéresser dans l'organisation de votre vie quotidienne.

Vous souhaitez demander une autorisation relative à un chantier, une manifestation ou des travaux de minime importance ?

[Faire une demande](#)

Type d'événement

Qui?

Plan

Période

mai 2021

	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
08 à Yverdon - Service des Travaux - Permis de fouille et de dépôt	26	27	28	29	30	1	2
Yverdon - Service des Travaux - Permis de fouille et de dépôt	3	4	5	6	7	8	9
14:20 Yverdon - Service des Energies - Eau, Gaz, Electricité, Chauffage à distance	10	11	12	13	14	15	16
Yverdon - Service des Travaux - Permis de fouille et de dépôt	17	18	19	20	21	22	23
Yverdon - Service des Energies - Eau, Gaz, Electricité, Chauffage à distance	24	25	26	27	28	29	30
Yverdon - Service des Travaux - Permis de fouille et de dépôt	31	1	2	3	4	5	6

Vue du calendrier tout public.

AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT

Assainissement lémanique depuis 1963

0800 107 000 | groupe-kunzli.ch

Hygiène publique, vidange et curage

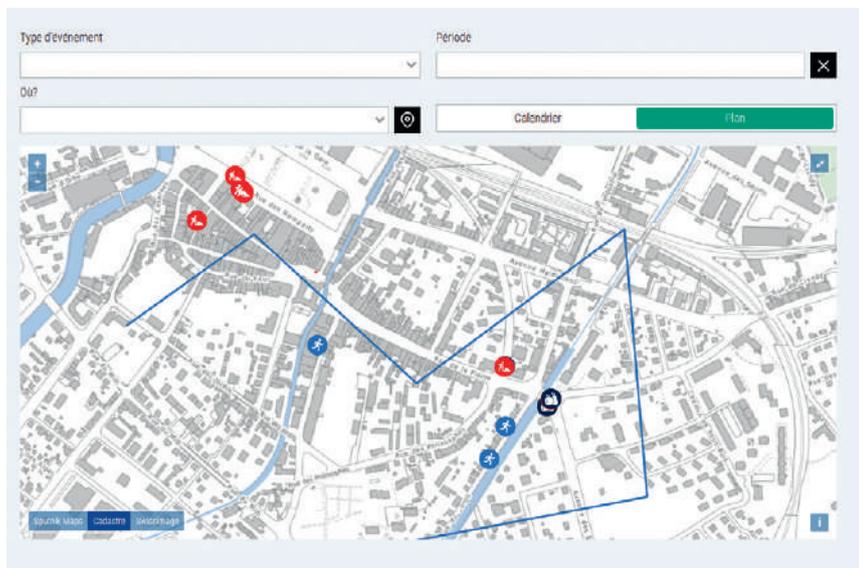
KUNZLI FRERES SA

Inspection, détection et réhabilitation

AITV SA

Centre de gestion environnementale

CGE SA



Exemple de manifestation sportive dans l'application tout public.

Chaque commune disposant de l'infrastructure informatique adéquate est libre de mettre en place la solution. Un groupe d'utilisateurs sera à terme mis en place. Afin de garantir la pérennité du projet, une contribution de maintenance et d'évolution sera demandée.

Partenaires et contacts

Il s'agit d'un projet entièrement Open Source co-développé par le Système d'information du territoire et l'entreprise liip.ch. Cartoriviera ainsi que le groupe-partenaires de geocommunes sont également partenaires du projet. ■

Plus d'infos

- **Géoportail du Nord Vaudois**

Olivier Monod
Responsable du Système d'information du territoire,
Service des finances, Yverdon-les-Bains
olivier.monod@yverdon-les-bains.ch

- **geocommunes**

BBHN SA, Morges
GEOSOLUTIONS SA, Vevey
HKD GEOMATIQUE SA, Nyon
JAQUIER POINTET SA, Yverdon-les-Bains
info@geocommunes.ch

- **Cartoriviera**

Daniel Gnerre
Responsable du Système d'information du territoire,
Direction des systèmes d'information,
Ville de Vevey
daniel.gnerre@vevey.ch

- **Liip SA**

Thierry Krummenmacher, Lausanne
thierry.krummenacher@liip.ch

www.protocol.ch





Solution de GED ELO pour les Communes

Gagner du temps

Rechercher, consulter, partager
Travail à distance sur mobile & tablette
Liaison avec la base de données communale

Travail collaboratif

Automatisation et validation des processus métier

Sécurité, traçabilité

Contrôle des accès
Archivage légal

Package COMMUNE

La solution de GED préconfigurée pour les administrations

Un coup de pouce pour innover dans le secteur public

Le concours et incubateur d'innovations, civicChallenge, croit en un secteur public dynamique qui met l'humain au centre de ses préoccupations. Grâce à notre communauté de civicChallengers, nous recherchons ensemble les meilleures idées pour l'administration et nous les mettons en œuvre.



Anja Wyden Guelpa
Présidente de civicChallenge
et ancienne Chancelière
d'Etat du Canton de Genève

Des codes pour l'application SwissCovid qui n'ont pas été envoyés, des systèmes d'inscription pour la vaccination très complexes, une transmission de données archaïques par fax, etc. Depuis le début de la crise du coronavirus, les administrations publiques suisses ont souvent fait les gros titres de manière négative, malgré leurs efforts et leur important engagement. On reproche volontiers aux autorités d'être «vieux jeu» et de ne pas être à la pointe en ce qui concerne la digitalisation. Bien que ces critiques puissent sembler justifiées, on oublie souvent qu'au sein de ces structures, il y a de nombreuses personnes impliquées et motivées par le changement et volontaires pour innover. Malheureusement, les propositions d'améliorations concrètes de certain-es employé-es sont souvent freinées par des obstacles administratifs. Qui plus est, le concept dominant de «tolérance zéro» envers les erreurs

n'encourage pas la prise de risques inhérente à l'innovation.

Grâce à notre concours annuel et incubateur d'innovations, civicChallenge, nous souhaitons inverser la tendance et donner l'opportunité aux employé-es des administrations qui ont soif d'innovations de mettre en œuvre leurs idées. Avec le soutien de notre partenaire financier, le Fonds pionnier Migros, nous désirons offrir aux personnes ayant les mêmes motivations un espace d'échange et une possibilité de tester leurs projets. Les participant-es au civicChallenge apprennent à connaître les principales techniques innovantes et peuvent travailler sur leurs idées avec l'aide d'expert-es.

Des projets provenant de toute la Suisse

La première édition de civicChallenge, l'année passée, a mis en lumière le besoin d'un tel programme d'encouragement. Le succès rencontré par notre appel à concours nous a enthousiasmés. 128 collaboratrices et collaborateurs de la Confédération, des Cantons et des Communes de toute la Suisse ont déposé 71 idées de projets. Notre jury, composé de

représentant-es reconnu-es de l'administration, de l'économie et des Hautes Ecoles, a eu la tâche difficile de choisir les 10 projets finalistes. Les finalistes ont ensuite participé à un atelier de cinq jours que nous avons organisé en collaboration avec des expertes et experts de l'innovation de l'agence internationale «States of Change». La pandémie nous a malheureusement obligés à organiser l'atelier par vidéo-conférence au lieu de le faire dans les Alpes, comme prévu.

Pendant ce workshop, les participant-es ont été amené-es à débattre de leur idée de façon critique et constructive et ont pu interroger le bien-fondé et la conception de leur projet. Ce procédé leur demande un engagement et une persévérance non négligeables, mais permet, par la suite, de mettre en œuvre des projets qui offrent une véritable valeur ajoutée aux citoyen-ennes, qui en sont les destinataires finaux. Ainsi, les retours et les impressions des participant-es à l'atelier ont été extrêmement positifs. Toutes et tous étaient fier-ères de leur travail et de leurs idées. Ces dernières ont, qui plus est, été développées et améliorées pendant l'atelier.



Fiduciaire Lambelet SA
Fondée en 1925

Maîtrise et performance

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne
Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises



Membre de la Chambre fiduciaire

Le workshop de janvier 2020.



Incubateur d'innovations

A la fin de l'année 2020, quatre des dix idées ont été distinguées et désignées lauréates et ont ainsi passé la phase d'incubation du civicChallenge. Parmi elles, le projet «Swisstudycheck» d'Amanda Blanco et de Laetitia Desfontaine du Canton de Vaud (voir encadré).

Les gagnant-es reçoivent non seulement un prix d'un montant de 30 000 CHF mais également un accompagnement professionnel d'expert-es pour transformer leur idée en un prototype fonctionnel. De plus, l'équipe de civicChallenge soutient les équipes, tout au long du processus, en leur apportant des conseils et en les aidant à établir des liens et des contacts précieux. Les civicChallengers s'enrichissent mutuellement. Le réseau de civicChallenge permet, d'une part, d'encourager les participant-es à oser l'innovation mais également à proposer des idées concrètes. Et, en retour, les gagnant-es sont les porteur-euses d'un message particulièrement important pour civicChallenge, car ces personnes démontrent que l'innovation est possible dans le secteur public et que chacune peut contribuer au changement/à l'innovation avec une idée, aussi petite soit-elle.

De mars à fin mai 2021 a eu lieu la deuxième phase d'appel à projets de civicChallenge. Nous sommes convaincus qu'à l'occasion de cette édition aussi d'excellentes idées vont être présentées. En effet, de graves crises, comme celle que nous vivons avec la pandémie actuellement, se sont révélées être également des moteurs pour l'innovation. Or, personne ne peut mieux appréhender les défis auxquels l'administration est actuellement confrontée que les individus qui

Swisstudycheck

L'offre de formation des Hautes Ecoles est extrêmement variée en Suisse. Pourtant, tous les cursus ne sont pas encore reconnus au niveau fédéral. Les informations correspondantes sont très difficilement accessibles pour les étudiants. Avec leur projet «Swisstudycheck», les deux vaudoises Amanda Blanco et Laetitia Desfontaine souhaitent combler ce manque d'informations. Sur le site internet qu'elles ont mis en place, il est désormais possible pour les étudiants de vérifier si une institution ou son diplôme est reconnu au niveau fédéral.

Avec le prix qu'elles ont remporté grâce au civicChallenge à la fin de l'année 2020, les deux initiatrices ont pu rencontrer de nombreux partenaires et le projet a également pu être redimensionné afin de prendre en compte, notamment, les différentes contraintes institutionnelles. Actuellement, elles finalisent l'appel d'offres pour le développement de la plateforme avec un partenaire externe et devraient avoir un prototype à tester à la fin de l'été.

«Le suivi de l'équipe de civicChallenge ainsi que l'accompagnement des partenaires sont des soutiens précieux pour le développement de notre projet» explique Amanda Blanco. «A chaque étape clé, nous pouvons compter sur eux en cas de problème ou d'incertitude. La communauté civicChallenge est également présente pour nous encourager. L'échange d'expérience est une des forces du concours car souvent la compétence ou l'idée qui nous manque peut venir d'un simple échange.»

Apprenez-en plus sur le civicChallenge, les projets lauréats 2020 et le prochain concours sur le site www.civicchallenge.ch.

y travaillent. Le délai de soumission des projets pour le concours et l'incubateur d'innovations 2021 est à présent écoulé mais notre communauté est ouverte aux nouvelles idées à tout moment de l'année et est prête à collaborer, aujourd'hui déjà, sur des projets qui feront peut-être fureur au concours de 2022. ■

Vaud du ciel: l'évolution du territoire vaudois en photos

Jean-Michel Zellweger revient sur son formidable travail de recherche et de photographies pour réaliser le projet *Vaud du ciel*, un livre en plusieurs tomes de photos aériennes historiques et récentes. Son travail est valorisé dans plusieurs numéros de *Point CommUNE!* au sein de la rubrique Vaud du ciel.



Jean-Michel Zellweger
Créateur du projet
Vaud du ciel

Alfonse Kammacher, pionnier vaudois ignoré de la photographie aérienne

Alfonse Kammacher, né en 1900, colonel de son état, a systématiquement photographié villes et villages du canton de Vaud entre 1930 – moment où il est nommé chef de l'aérodrome de la Blécherette – et jusque dans les années 1960, alors que l'aérodrome était

propriété de la Ville. Il prenait ses vues sous la raison sociale: «Photos Aéroport Lausanne», dont une inscription figure encore sur le mur du vieil hangar et est visible en arrivant depuis Cheseaux. Il a accumulé plus de 3000 vues aériennes du canton qui ont été miraculeusement sauvegardées.

Il exploitait un appareil photo pesant plusieurs kilogrammes qu'il avait récupéré auprès des forces aériennes après la Première Guerre et qui est déposé aux Archives cantonales vaudoises (ACV). Les images étaient saisies sur des

« *Vaud du ciel* fut une **fantastique aventure** de plus de **quatre années** qui aurait pu ne jamais voir le jour puisqu'elle résulte d'un grand nombre de **hasards** et de **coïncidences!** »

plaques en verre de 13 x 18 cm qu'il fallait renouveler après chaque prise de vue. Alfonse Kammacher devait probablement utiliser un assistant pendant que,

Prime technologies

La solution informatique communale gérant près de 3 millions d'habitants en Suisse

Merci à nos nouveaux clients
Rolle
Gland & Grandson
pour leur confiance

MCH2 e-CH

Planification financière
Dépouillement
Budget
Amortissements
Registre communal
Cadastre
e-Voting
Guichet virtuel
Taxes
Mutations
RH

Prime Technologies SA
Lonay - Noirmont

PRO CONCEPT ERP
Digital enable software by Struxture

nest digital government

Ouvrage *Vaud du ciel*,
publié en trois tomes en 2018
par les éditions EPFL Press.
© Jean-Michel Zellweger

lui, pilotait, compte tenu des conditions tellement plus ardues de l'époque. Une rumeur dit qu'il coupait même son moteur pendant les prises de vue, afin de supprimer les vibrations.

Mais revenons à ces photos et à leur histoire. Ces plaques avaient été accumulées durant un demi-siècle dans un hangar de la Blécherette, jusqu'à ce jour de 1983, où un adepte du propre en ordre avait décidé de jeter tout ce «chenit qui encombrait le hangar». Les caisses, avec leur contenu, ont été déposées sur le bord de la route. Et c'est un premier hasard qui voit passer par là un couple de collectionneurs genevois qui s'arrête et les récupère pour les emporter chez eux, où elles y résident de longues années.

La (re)découverte des photos aériennes et leur acquisition par le Canton

C'est encore un heureux hasard qui a voulu que Roger Emmenegger, photolithographe à Lausanne et créateur de beaux livres, ait découvert ce trésor oublié chez les Zimmermann, à Genève au début des années 2000. Il en parle à l'occasion au Directeur des ACV de l'époque, Gilbert Coutat qui, captivé par la valeur patrimoniale et historique remarquable de ces images, en organise l'acquisition par trois services de l'Etat en 2008.

Près de trois quarts de siècle de stockage sans précautions particulières n'avaient pas aidé à la bonne conservation de ces images fragiles. Nombre d'entre elles ont souffert. La gélatine (celle même que l'on utilise en cuisine utilisée comme support à l'argent des films de l'époque) déposée sur les plaques en verre avait séché, s'était parfois craquelée, avec des parties d'images perdues. Moisissures et bactéries, nourries par la gélatine, ont encore taché les négatifs.

En 2013, Gilbert Coutat a mandaté Roger Emmenegger pour numériser les plaques et sauvegarder ce patrimoine



sous forme digitale tout en entreposant les supports physiques dans des conditions de conservation optimales. Aujourd'hui, les plaques ne sont pas consultables, seules les images digitalisées sont disponibles. Les ACV organisèrent en 2014 une exposition de quelques dizaines de ces images. Puis, comme pour tout document digne de conservation, elles furent définitivement classées dans les kilomètres d'archives du sous-sol du bâtiment des ACV.

Une rencontre, une exposition et des premières recherches...

Mais, nouvel incroyable hasard, je me trouvais un jour de décembre 2014 au secrétariat de la Direction générale de l'environnement où je travaillais, très exactement au moment où un coursier livrait un imposant poster représentant une très ancienne photo aérienne noir-blanc de la Vallée de Joux. Comme ce dernier ignorait le nom du destinataire et que ça ne disait rien aux secrétaires, on l'avait poliment renvoyé avec son œuvre. Pilote et passionné de photographie aérienne, inutile de dire que cette photo m'intriguait et j'ai demandé à la retenir. A deux minutes près, je n'aurais jamais vu l'image apportée par le coursier et donc le projet n'aurait jamais vu le jour.

Quel pilote de l'époque avait pu prendre pareille image? En discutant, j'ai appris l'existence de l'exposition aux ACV. Nous étions déjà à mi-décembre, quinze jours avant sa clôture. J'ai donc filé aux archives pour y découvrir une exposition fabuleuse d'images aériennes d'époque,

d'une qualité à couper le souffle. Pour le photographe amateur d'aujourd'hui, admirer de telles images anciennes laissait sans voix. Et, spontanément, l'idée m'est venue d'aller essayer d'en prendre quelques-unes à l'identique en 2015, pour mettre en évidence l'évolution du construit. Je pensais alors que seule une dizaine d'images existait, ignorant qu'il en existait plus de 3000!

J'ai pu obtenir une copie des images et ce fut immédiatement un émerveillement, en allant à la découverte de chacune d'entre elles. Comment un patrimoine historique si riche et si extraordinaire pouvait-il n'être destiné qu'aux archives plutôt qu'être valorisé? J'ai ensuite passé plus d'une année à décortiquer, retraiter, retravailler, identifier, classer ces images pour les rendre utilisables. J'ai eu alors envie de rencontrer le photolithographe Roger Emmenegger, pour connaître leur histoire.

Roger était aussi étonné que moi par le fait que personne à l'Etat n'était intéressé à valoriser ce patrimoine archéologique si riche, montrant nos communes telles qu'elles étaient il y a trois générations. Il y avait pourtant de quoi passionner le public vaudois. Il me disait vouloir publier à compte d'auteur un choix de photos. Du coup, sans vraiment réfléchir, je lui ai proposé une alternative: publier une variante avec les photos d'hier et d'aujourd'hui juxtaposées. Lorsqu'on connaît Roger, pas besoin de lui proposer deux fois ce genre de chose! >>>

... avant de concrétiser le projet par des heures de vol et des centaines de photos

J'ai très vite commencé à tester l'idée avec mon motoplaneur. Au début, ce ne furent que quelques images, puis finalement, emporté par l'enthousiasme, toutes celles qui en valaient la peine. Cela a donné plus de 30 000 photos prises par avion pour produire 1400 paires d'images, dont 650 ont été publiées dans l'ouvrage *Vaud du ciel*, publié en trois tomes en 2018.

Entre temps, contact avait été pris avec notre éditeur, les Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR, devenues EPFL Press). Le Directeur de l'époque, Olivier Babel, avait été conquis par l'idée et nous avait donné son feu vert. Puis se sont greffés sur le projet le Professeur Bruno Marchand (EPFL) et Xavier Fischer, architecte et urbaniste réputés, qui se sont associés à une dizaine d'auteurs pour faire parler ces images dans leurs domaines scientifiques respectifs, pour éditer un exceptionnel tome 3 composé d'une dizaine de textes



Le motoplaneur utilisé pour le projet *Vaud du ciel*. Il s'agit d'une «trottinette volante», équipé d'un moteur VW de 80 CV seulement, qui permet de se balader en l'air à 100 km/h. © Jean-Michel Zellweger

de qualité, malheureusement épuisé. Le projet a encore vu arriver Jean-Pierre Dewarrat, historien du territoire qui, avec sa connaissance intime et exceptionnelle de tous les recoins du canton, a brillamment décrit et commenté chaque paire d'images. Et c'est finalement aux côtés du successeur d'Olivier Babel, Lucas

Giossi, que ce petit miracle s'est poursuivi, réunissant autour de ce passionnant projet une très improbable et très hétéroclite association de talents passionnés, en grande partie bénévoles, pour œuvrer à réaliser ce remarquable et tout aussi improbable ouvrage. ■

CAMANDONA

w w w . c a m a n d o n a . c h



CAMANDONA SA
Rue de Cossonay 30
Case postale 171
CH- 1023 Crissier
info@camandona.ch
Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01

GÉNIE CIVIL - REVÊTEMENTS BITUMINEUX - BÂTIMENT - RÉNOVATION

Succursales, centres de production :

Lausanne - Renens - Gland
Dailens
St-Triphon - Collombey

Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01
Tél. / Fax +41 (0)21 861 84 00 / 01
Tél. / Fax +41 (0)24 499 05 00 / 01



Recette gourmande des Paysannes vaudoises

Fondée en 1931, l'Association des Paysannes vaudoises a pour buts de favoriser le rapprochement et la compréhension entre les milieux citadins et ruraux, promouvoir les produits du terroir et défendre les intérêts agricoles. Bon appétit!

DIFFICULTÉ FACILE

PRÉPARATION 15 MINUTES

CUISSON 20 MINUTES

RECETTE POUR 4 PERSONNES

Côtelettes gastronomes



INGRÉDIENTS

4 grosses **côtelettes**

2 cc de **moutarde**

1/2 cc de **curry**

1 petite **gousse d'ail** écrasée

1/2 cc de **poivre**

1 cs d'**huile de colza** HOLL

1 gros **oignon**

200 g de **champignons** de Paris

3 tranches de **jambon** à l'os

1/2 bouquet de **persil**

1 dl de **vin rouge**

1 dl de **crème**

Sel et **poivre**

1 Mélanger le curry, la gousse d'ail, la moutarde, le poivre et badigeonner les côtelettes.

2 Chauffer l'huile de colza, dorer les côtelettes 1 à 2 minutes puis les mettre dans un plat allant au four. Réserver.

3 Hacher l'oignon, couper les champignons en allumettes puis étuver dans la même poêle jusqu'à ce que le jus de cuisson soit réduit. Hacher le persil et l'ajouter.

4 Couper le jambon en petits dés, ajouter.

5 Mouiller avec le vin, laisser réduire.

6 Rectifier l'assaisonnement puis étaler le mélange sur les côtelettes, arroser de crème.

7 Cuire 20 minutes à 250°C, au niveau de la deuxième rainure du four préchauffé.

8 Couvrir le plat d'aluminium 10 minutes avant la fin de la cuisson.

FAIGLE
SOLUTIONS
SA

RENE
FAIGLE
SA

FAIGLE

Votre ADN. Nos solutions.

Gestion de l'information

Protection des données et archivage

Conformité et gestion

Analyse de la situation et conception de solutions

Direction du projet, conseils et mise en œuvre

Avec nos solutions de gestion numérisée de l'information, de l'organisation et des processus, nous vous accompagnons avec succès vers l'avenir.

Mettez notre expertise à profit lors de la transformation numérique de votre entreprise.

faigle.ch

AVDCH! Office de la population - Contrôle des habitants Une profession en pleine et constante évolution

2021 constitue un tournant important pour la profession car d'importantes procédures en place vont changer... et ce n'est que le début! Explications.



Florence Nedrotti
Cheffe de l'Office de
la population de Pully
et membre de l'AVDCH

Projet PA19

Annoncé depuis plusieurs années, le projet PA19 – Transformation du permis EU/AELE papier au format carte de crédit compatible avec l'ensemble de l'Union européenne – est actuellement en phase de test final. Le démarrage officiel se fera le 1^{er} juillet 2021 sur le territoire vaudois.

Les avantages, comme l'harmonisation et la simplification des procédures ainsi que l'accès aux démarches en ligne, sont notables. Ces solutions modernes privilégient les générations actives et mobiles. Pour les personnes à faible mobilité et les aînés, des solutions alternatives ont néanmoins été trouvées. Pour l'établissement des permis PA19, tous les Européens ainsi que les enfants devront se rendre à Lausanne au Centre de biométrie une fois tous les cinq ans pour le renouvellement des données biométriques.

«Notre **métier évolue** de plus en plus vite. Il est primordial de **se former** en permanence pour **être proactifs-ves** et offrir les **meilleures prestations** à nos administré-es.»

Concrètement, cette nouveauté induira les modifications suivantes:

- Changement du barème des émoluments. Un outil informatique sous forme de calepique sera à disposition des Contrôles des habitants pour gérer plus facilement les nouveaux émoluments.
- Baisse de la répartition des émoluments en faveur des communes de 40% à 30%.
- Mise à jour des données de validité des permis par une annonce électronique envoyée par le système fédéral auprès des communes.
- Les intéressé-es se déplacent toujours au CdH pour le paiement des permis et la remise des documents nécessaires pour leur inscription et/ou renouvellement de leur permis;
- Envoi en recommandé des permis aux habitant-es étranger-es directement par l'émetteur de la carte.

E-déménagement

Cette plateforme fédérale d'annonce en ligne des déménagements pour une partie de la population déjà inscrite en Suisse impactera les CdH d'ici à un ou deux ans. Actuellement, un groupe de travail est en place. Les tenants et aboutissants sont encore flous mais l'impact pour les CdH sera fort. Le travail ne va pas se réduire mais s'adapter aux besoins de la population.

Formation ciblée

Le Comité de l'Association vaudoise des contrôles d'habitants et bureaux des

étrangers (AVDCH), bien conscient de la complexité du métier, va mettre sur pied une formation évolutive pour compléter les actuels cours pour les nouveaux-elles préposés-es. Ces dernier-ères pourront suivre indépendamment l'une ou/et l'autre formation. La nouvelle formation sera plus spécifique et plus approfondie pour les aspects techniques du métier.

Les deux cours se donneront au Centre d'éducation permanente (CEP) en lieu et place des locaux du Service de la population (SPOP). Le programme final détaillé sera annoncé aux membres par une newsletter ainsi que sur «Geststar» et sur le site internet de l'ADVCH.

Conclusion

Notre métier évolue de plus en plus vite. Il est primordial de se former en permanence pour être proactifs-ves et offrir les meilleures prestations à nos administré-es.

Le rôle d'un Office de la population - Contrôle des habitants garde toute son importance pour être et rester un interlocuteur de choix, local et disponible, auprès de la population. Les conseils, l'approche multiculturelle dans la langue du citoyen arrivant en Suisse et l'orientation auprès d'autres instances officielles sont essentiels pour le vivre-ensemble. ■

Voir aussi l'article de l'AVDCH dans le *Point CommUNE!* n°64 (printemps 2018) la Cyberadministration qui continue son œuvre dans le bouleversement des activités des Contrôles des habitants.

AVSM! Elections communales: le secrétaire municipal face au changement

Les récentes élections communales ont été marquées par des résultats parfois décoiffants. On ne se souvient pas de tels bouleversements dans un environnement réputé pour sa stabilité. Des majorités établies de longue date ont été renvoyées. Des jeunes et des femmes, souvent de sensibilité écologique, ont été élus en grand nombre. Dans certains cas, ces changements étaient prévisibles, dans d'autres, la surprise était totale.



Pierre-André Dupertuis
Président de l'Association
vaudoise des secrétaires
municipaux (AVSM)

Le secrétaire municipal est un observateur privilégié de ces bouleversements. Mais il devient également, au moment de la mise en place des nouvelles autorités, un acteur central de la transition. Avec le syndic élu ou réélu, le secrétaire municipal est celui qui doit assurer le passage du témoin en bon ordre et permettre à la nouvelle équipe de fonctionner le plus rapidement possible. Son rôle est d'autant plus important que le renouvellement de la Municipalité est grand. Il arrive que les différences de fonctionnement soient telles qu'elles rendent la gestion des affaires courantes de la commune acrobatique en période de transition.

Dans son poste, le secrétaire municipal ne fait pas de politique. En revanche, les femmes et les hommes qui occupent ce poste ont forcément un

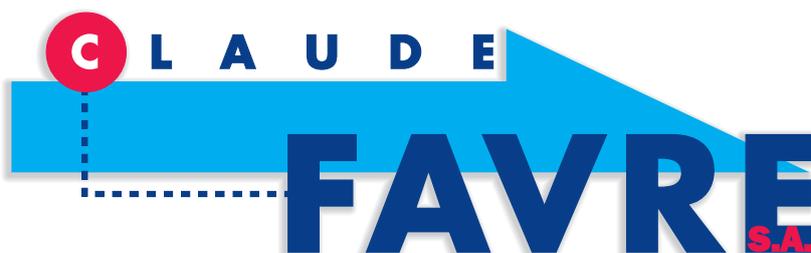
avis sur la gestion et le fonctionnement de la collectivité. Par ailleurs, au fil des années, quelle que soit leur sensibilité, ils ont tissé des liens avec les membres des Municipalités en place, des liens qui ont plus à voir avec des affinités personnelles que politiques. Il arrive que, vu de l'extérieur, le secrétaire municipal soit associé à l'équipe en place, syndic en tête, dont il a été le principal collaborateur, le conseiller, le confident, la femme ou l'homme à tout faire. Dans le cas d'un changement de personnel politique, faire du secrétaire municipal une cible peut aussi être une tentation. Ces cas sont rares, heureusement, mais ils existent et reviennent à faire payer bien cher le respect du devoir de fidélité.

Le lien de confiance entre autorité exécutive et secrétaire municipal est essentiel au bon fonctionnement de la commune. Le secrétaire municipal – et avec lui tous les cadres de l'administration – doivent trouver le positionnement adéquat dans un poste où ils sont employés de la Municipalité mais

également en charge de la pérennité des institutions. Même si la plupart du temps cet équilibre est atteint sans douleur, il n'en reste pas moins délicat et nécessite compréhension et humilité de part et d'autre.

Les institutions changent peu. En revanche, le débat citoyen et le contexte, notamment technologique, dans lequel il s'exprime, se sont transformés radicalement. L'offre politique ne se cantonne plus aux partis traditionnels. Le profil et le parcours des élus se diversifie. Ils sont soumis à une plus forte pression qu'auparavant et n'ont plus la même assurance de conserver leur siège. Au renforcement du risque électoral s'ajoutent la complexification des enjeux, les actions en justice et les coups de boutoir des réseaux sociaux. Le métier devient plus compliqué. Et usant. Parallèlement, la cohésion de l'exécutif est mise à mal.

L'accroissement du nombre de démissions en cours de législature en témoigne. Enfin, la gestion locale est désormais totalement liée à des problè-



YVERDON 024 445 36 78

VALLORBE 021 843 14 24

LAUSANNE 021 653 60 60

www.claude-favre.ch

Spécialiste toitures & façades

matiques globales que sont les crises sanitaires et climatiques et au sentiment d'urgence qu'elles génèrent.

En ces temps incertains, il n'est pas étonnant que l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale suscite de fortes attentes. Auprès de l'électorat bien sûr, mais chez les premiers concernés surtout, ces femmes et ces hommes bien décidés à mettre en œuvre le changement pour lequel ils ont été élus.

Le début d'une nouvelle législature fait forcément sortir le secrétaire municipal de sa zone de confort, si tant est qu'elle existe. En tous les cas, cette période questionne des fonctionnements parfois établis de longue date. Ce sera l'occasion de se renouveler,

d'aborder dossiers et procédures sous un angle différent. Mais les défis seront importants car ils devront s'inscrire dans une volonté des électrices et des électeurs d'être plus réactifs à leurs préoccupations quotidiennes. En revanche, les décisions qui découleront de cette remise en question devront impérativement respecter un cadre légal toujours plus contraignant. Le secrétaire municipal a un rôle important à jouer car il est le premier spécialiste susceptible de proposer des solutions. Les nouvelles autorités devront s'appuyer sur cet allié de premier plan.

De son côté, le secrétaire municipal est en droit d'attendre de ses nouveaux patrons qu'ils respectent l'une

des règles de base du fonctionnement des institutions de ce pays, à savoir la collégialité. En postulant que nul ne se désolidarise des décisions du collège, le législateur a voulu garantir le bon fonctionnement d'exécutif composés d'élus de provenances disparates.

La collégialité est importante pour le secrétaire municipal trop souvent pris à partie lorsqu'une Municipalité se déchire, mais elle est surtout essentielle à la saine gestion de la commune et répond précisément aux attentes de la population. ■

LA MAGIE DU BOIS!

VOLET
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 021 926 85 85
St-Légier

La CROIX
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 021 926 85 95
Mts-Pully

KURTH
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 024 486 85 85
Orbe

JOTTERAND
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 021 637 85 85
Rolle

PORCHET
MENUISIER/CREATEUR
T. 021 908 06 80
Maracon

► Cinq sociétés, une même identité pour un service

- plus proche
- plus fiable
- plus flexible
- plus complet



www.volet.ch

CHARPENTE · COUVERTURE · FERBLANTERIE · TERRASSE · ESCALIER
 MENUISERIE · FENÊTRE · AGENCEMENT · PLAFOND · TONNEAUX



Centre TCS Cossonay

Une infrastructure modulaire aussi au service des collectivités.

Auditoire

Restaurant

Cours OACP

Salles de réunion

Contrôles utilitaires

tcs-vd.ch

PolCom! Les associations de polices communales à l'aube de la législature 2021-2026

Les urnes ont rendu leur verdict, et nombre de candidat-es, nouveaux ou à leur propre succession à l'exécutif de leur commune relèveront bientôt le défi d'un premier ou d'un mandat renouvelé de cinq ans. Bienvenue à vous, Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs des neuf Polices communales vaudoises!



Pascal Petter
Secrétaire général
des Polices communales
vaudoises

Et merci surtout à celles et ceux, volontairement ou pas, qui quitteront leurs fonctions le 30 juin prochain! Car la fonction de Municipal de police, riche sur le plan humain, tient souvent du sacerdoce et de l'abnégation, tant la tâche est prenante, tant le contact avec les gens peut s'avérer complexe et délicat... «Faire régner l'ordre», assurer la sécurité de la population, parfois encline à ne pas admettre qu'on puisse faire son bonheur malgré elle..., gérer la mobilité dure ou douce, voire le stationnement ou l'ouverture des commerces sont autant d'exemples (loin d'être exhaustifs) qui donnent matière à réflexion... ou à des sentiments «contrastés» avec le temps. C'est là qu'intervient la règle numéro 1 en politique: exercer le second degré pour mieux appréhender tous les contours de la fonction, sans prise de tête.

Du côté politique...

Les défis à venir, comme ceux de toute nouvelle législature d'ailleurs, seront de taille en matière d'évolution du paysage policier vaudois, par la poursuite de la collaboration renforcée entre Police cantonale et Polices communales (PolCom), dans le cadre légal de la Police coordonnée. Il s'agira aussi de (re)définir la facture policière vaudoise réglée par les communes, entre celles disposant d'une police et celles (dites déléguées) dont la sécurité est confiée à la Gendarmerie. Le statut du policier et du gendarme, un des thèmes récurrents de la Loi sur

l'organisation policière vaudoise (LOPV) saura également retenir l'attention des nouveaux élu-es (un statut déjà soumis à la sagacité des anciens...). Neuf membres issus de chaque Comité directeur des 9 Polices communales du canton composent le Comité de la Conférence des directeurs de police (CDPV), lequel représente les 52 communes affiliées. L'assemblée générale constitutive de la législature 2021-2026 est fixée au 26 août. Elle élira le-la successeur de la présidente sortante de charge, Mme Valérie Jaggi Wepf, Municipale d'Yverdon-les-Bains, qui aura présidé aux destinées de la CDPV de 2016 à 2021.

... comme du côté opérationnel...

La Société des Officiers des Polices communales vaudoises (SOPV) se réunira en assemblée générale le 25 juin pour élire, elle aussi, un nouveau président, l'un parmi les 9 commandants des PolCom. Le lieutenant-colonel Pascal Pittet, Commandant de la Police Nord vaudois, en charge de la société depuis 2011, cédera en effet son siège à cette occasion. Municipaux-Directeurs de Police et Commandants forment le binôme en charge de la sécurité publique de leur commune et région. C'est dire combien les aspects politiques et opérationnels

de la sécurité doivent tendre à l'équilibre, afin de permettre la cohérence locale et cantonale des efforts engagés en faveur de la population.

... et celui de la formation

Mais dans l'intervalle, et comme déjà mentionné dans le précédent numéro de *Point CommUNE!*, le recrutement de nouvelles et nouveaux aspirant-es de police bat son plein pour l'école 2022. Le renouvellement indispensable des effectifs, la formation de base et continue des policier-ères demeurent parmi les objectifs prioritaires des forces de sécurité du Canton. La police de demain se forme et se perfectionne aujourd'hui déjà, en lien avec l'évolution de notre société. Le policier d'hier, «uniformé avec képi et cravate», dont l'autorité naturelle n'était guère contestée, n'est pas celui du XXI^e siècle. Le monde a «bougé», les relations entre les gens aussi, bousculées par de nouvelles habitudes de consommation, par des sensibilités spirituelles, éthiques et environnementales aussi, qui ont été favorisés par les nouveaux outils de communication, les réseaux sociaux. Bienvenue donc dans la 3^e décennie du 3^e millénaire! ■



Vaud du ciel



Cette rubrique présente le projet de Jean-Michel Zellweger, ancien délégué scientifique à la Direction générale de l'environnement (DGE) et désormais à la retraite. Son projet *Vaud du ciel* (www.vaud-du-ciel.ch) réunit, en trois tomes, des photos historiques et plus récentes du territoire vaudois afin de montrer l'évolution à travers les années.

1954



Commune de
Chavannes-près-Renens et Ecublens

Sur ces photographies, on distingue l'avenue du Tir-Fédéral qui sépare les communes de Chavannes-près-Renens (au premier plan) d'Ecublens (derrière la route). Sur les images, on reconnaît bien la géographie des lieux: une «cuvette» bordée d'arbres (le bois d'Ecublens). Autrefois, une plaine où le Tir fédéral se déroula en 1954, il s'agit désormais d'un véritable pan de ville. Les installations du Tir fédéral sont visibles sur la photo en noir et blanc: les cibles, les stands de tir et les tentes. On devine également quelques vignes sur les coteaux.



2015

Agenda UCV

<p>COMITÉ DE L'UCV</p> <p>Lundi 28 juin 7h00- Bussigny</p> <p>Mercredi 18 août 7h00- Bussigny</p> <p>Mardi 7 septembre 12h00 - Lausanne</p>	<p>CONSEIL DES 50</p> <p>Jeudi 24 juin 14h00 Saint-Légier-La Chiésaz</p>	<p>GROUPE DES VILLES</p> <p>Mardi 7 septembre 7h30 Lausanne</p>	<p>GROUPE BOURGS ET VILLAGES</p> <p>Mercredi 1^{er} septembre 14h00 Froideville</p>	<p>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</p> <p>Mercredi 3 novembre 18h00 Payerne</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur www.ucv.ch/agenda

Agenda associations

<p>AVSM</p> <p>Vendredi 8 octobre 2021 Assemblée générale Savigny</p>	<p>AVDCH</p> <p>Vendredi 5 novembre 2021 Assemblée générale Chavannes-près-Renens</p>	<p>ACVBC</p> <p>Assemblée générale annulée</p>	<p>aVDaas</p> <p>Assemblée générale virtuelle</p>	<p>AVIATCO</p> <p>Assemblée générale virtuelle</p>	<p>SOPV</p> <p>Vendredi 25 juin 2021 Assemblée générale Paudex</p>	<p>CDPV</p> <p>Mardi 15 juin 2021 Assemblée générale Nyon</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élus, cadres et employés communaux sur www.ucv.ch/formations

Pour tout conseil juridique, financier ou en aménagement du territoire, contactez les spécialistes de l'UCV via conseils@ucv.ch ou au **021 557 81 30**.

Manuel

L'UCV propose une deuxième édition augmentée du *Manuel d'introduction à la gestion financière communale*.

Disponible sur ucv.ch/manuel



UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.



L'UCV sur LinkedIn



Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!

www.linkedin.com/company/ucv

CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY

Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

LIAUDET PIAL RÉHABILITATION

RÉPARATION PAR LE GAINAGE DES CANALISATIONS

AVANT

APRÈS

**ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
EXCELLENCE**
DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIALE

**QUIK
by VSA**

Intervention **24/7** numéro gratuit **0800 621 621** www.liaudet-pial.ch

Construction

Bussigny II



- **Partenaire** des communes vaudoises pour développer les logements à loyer abordable
- **Expérience** et efficacité dans les mandats de gérance et dans toutes les étapes d'un projet de construction ou de rénovation
- **Esprit** de coopérative promouvant le respect, la confiance, le lien social et la durabilité

Notre expertise au service des communes

Visionnez le film du 100^e anniversaire de la SCHL!



100^e
SCHL
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
D'HABITATION LAUSANNE

www.schl.ch